

Communauté de communes de la Basse-Zorn



Rapport d'activités 2022



Bietlenheim | Geudertheim | Gries | Hoerd | Kurtzenhouse | Weitbruch | Weyersheim

Edito du Président

Le rapport d'activités annuel est l'occasion de retracer les multiples actions menées par notre Communauté de communes, au sein d'un ensemble intercommunal cohérent, en étroite concertation avec ses communes-membres. Il est par ailleurs un vecteur de communication et de valorisation des multiples champs d'intervention de notre EPCI situé à l'interface de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

L'année 2022 a été un renouvellement pour chacun d'entre nous. La fin des restrictions « COVID » a en effet permis la reprise des manifestations, moments forts de convivialité, tellement importants pour être ensemble, et à votre écoute. Dans ce même esprit d'ouverture, notre Communauté de communes évolue. J'en veux pour exemple les nouveaux services que cette année a permis de développer.

En premier lieu les ateliers à destination de nos séniors, avec de nouvelles thématiques pour accompagner le vieillissement de nos aînés.

La nouvelle Ecole de musique intercommunale, ouverte en septembre, fait quant à elle la part belle aux jeunes talents de notre territoire.

Enfin, la création de la police intercommunale concerne chacun d'entre nous.



A côté des projets toujours menés pour le développement du territoire, ces nouveaux services illustrent la recherche du « bien vivre ensemble » si cher à notre territoire.

Bonne lecture à vous !

Denis RIEDINGER

Président de la Communauté de communes de la Basse-Zorn

//////// Sommaire

1. La Communauté de communes.....	7
1.1. Les services communautaires.....	8
1.2. La Communauté de communes en chiffres.....	9
2. Mutualisation	16
3. Communication générale	21
3.1. Site Internet et Newsletter	22
3.2. Bulletins d'information.....	23
3.3. Visuels pour l'extension des consignes de tri et la collecte des biodéchets ..	24
3.4. Page Facebook.....	26
3.5. Panneaux électroniques.....	26
3.6. Presse.....	27
3.7. Plateforme de Gestion de la Relation Citoyenne	28
3.8. Application Citykomi.....	29
4. Développement.....	30
4.1. Service Emploi.....	31
4.2. Zones d'activités et animation économique.....	31
4.3. Lotissements d'habitation.....	41
4.4. Projet de territoire	41
5. Voirie.....	43
6. Environnement et cadre de vie	46
6.1. Gestion de l'eau.....	47
6.2. Gestion de l'assainissement	47
6.3. Grand cycle de l'eau (GEMAPI)	48
6.4. Gestion des déchets	49
6.5. Atelier de jus de pommes de Bietlenheim	55
7. Prévention routière et surveillance de la voirie	56
7.1. Intervention dans les écoles	57
7.2. Opération « Gilet fluo »	58
7.3. Surveillance de la voie publique et stationnement	59
7.4. Mise en fourrière des véhicules	60

8. Tourisme et vie culturelle	61
8.1. Balades nature et patrimoine, pour une découverte de la Basse-Zorn	62
8.2. Circuits découverte en Basse-Zorn	64
8.3. Expositions à la Maison des Services	65
8.4. Promotion de la langue et la culture régionales	67
9. Aide à la Personne	69
9.1. Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes « La Solidarité » de Hoerdt	70
9.2. Aide aux aidants	71
9.3. Actions de prévention à la perte d'autonomie	73
9.4. Solidarité avec l'Ukraine	78
10. Petite Enfance	81
10.1. Création d'un Relais Petite Enfance (RPE)	82
10.2. Mise en réseau des structures enfance du territoire	82
10.3. Création d'un poste de Chargé de coopération	83
11. Animation Jeunesse	84
11.1. Bilan du premier semestre 2021	85
11.2. Été 2022	88
11.3. Dernier trimestre 2022	91
11.4. Action Transfrontalières PAMINA	92
11.5. Équipe d'animation de l'AJBZ	92
11.6. « Booster la formation des jeunes »	93
12. Conseil Intercommunal des Jeunes	94
12.1. Premier semestre 2022	95
12.2. Deuxième semestre 2022	96



1. La Communauté de communes

La Communauté de communes est un lieu privilégié de concertation, d'échanges, de débats, de réflexion, de décision et d'action, entièrement dédiée au développement et au rayonnement de ses sept communes et au service de ses habitants.

1.1. Les services communautaires

PRÉSIDENT			
RIEDINGER Denis			
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES			
GASSMANN Claude			
SERVICE ADMINISTRATIF			
DUMAS Sophie Collaboratrice de la Direction Générale et Chargée de la communication	PAULIN Anne-Pascale Chargée de l'accueil et du soutien administratif	PENVERN Sophie (Départ en novembre 2022) BAEUMLER Aline (Arrivée en novembre 2022) Chargée des ressources humaines et de la mutualisation	
COMPTABILITÉ ET MARCHÉS PUBLICS		SERVICE DÉVELOPPEMENT LOCAL	
KREBS Christel Responsable des finances et des marchés publics	BRUCKER Stéphanie Assistante comptabilité et marchés publics	BADJECK Sandrine Agent de développement local	
SERVICE TECHNIQUE			
ROUSSEL Didier Responsable du Service technique	GLATTFELDER Alexandre Responsable adjoint du Service technique	FUCHS Béatrice Assistante administrative	MEYER Sébastien Technicien
SERVICE ENVIRONNEMENT			
STEIN Melody Responsable du service environnement	WALDHARDT Frédérique Chargée de missions biodéchets	ZINS Laetitia Assistante administrative (80%)	RIEGERT Laurent Ambassadeur de la prévention et du tri (mis à disposition par la Commune de Hoerd))
ANIMATION JEUNES			
MAUDUIT Marc Coordinateur du service	ADRIANO-LOEFFLER Antoine Animateur	ROSSDEUTSCH Cyril Animateur	KOEHLHOEFFER Chloé Animatrice
COORDINATION SENIORS		POLICE, PRÉVENTION ROUTIÈRE ET SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE	
ORIoT Sarah Coordinatrice seniors		BOFF Mathieu Chef de service de police municipale	BERTEVAS Gérard Animateur du Centre de Prévention et d'Éducation Routière et Agent de Surveillance de la Voie Publique (50 %)
ECOLE DE MUSIQUE			
CAYLA Loïc Directeur et professeur		OLIVEROS Aurélie Directrice adjointe et professeur	BENTZ Marie Secrétaire

1.2. La Communauté de communes en chiffres

//////// Ressources Humaines

À la date du 31 décembre 2022, 20 emplois sont pourvus (titulaires et non titulaires dont le service environnement), ce qui représente 17.9 en équivalents temps-plein (hors animation jeunesse et école de musique).

A cet effectif, il convient de rajouter un agent à temps plein mis à disposition par la Commune de Hoerdt, qui exerce les missions d'ambassadeur de la prévention et du tri.

A cela s'ajoutent les agents de l'Ecole de musique nouvellement créée en 2022 qui représentent 3 emplois au sein de l'équipe de direction et 24 emplois d'enseignants pourvus. Ces emplois représentent 7.5 équivalents temps pleins.

Enfin, l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn accueille deux animateurs jeunes et leur coordinateur ainsi qu'un alternant, financés par la Communauté de communes et mis à disposition par la FDMJC du Bas-Rhin dans le cadre d'une convention de partenariat.

Mouvements de personnel

Intégrations sur de nouveaux postes ou par renouvellement :

- Recrutement temporaire d'une chargée de missions événementiel en charge de l'organisation de la Basse Zorn à l'An Vert du 1^{er} février au 31 mai 2022,
- Intégration de Frédérique WALDHARDT à compter du 08 avril 2022, en tant que Chargée de missions biodéchets,
- Marie BENTZ devient Secrétaire de l'école de musique de la Basse-Zorn,
- Intégration de Loïc CAYLA en tant que Directeur de l'école de musique à compter du 1^{er} septembre 2022,
- Intégration d'Aurélien OLIVEROS en tant que Directrice adjointe de l'école de musique à compter du 1^{er} septembre 2022,

- Recrutement de Philippe VIX et Christian SCHNEIDER respectivement le 31 mai 2022 et le 1^{er} juin 2022 en tant que Conducteurs de la balayeuse de la Communauté de communes,
- Intégration de Melody STEIN en tant que Responsable du service environnement à compter d'avril 2022, en remplacement de Chloé GRASSER-STECK (départ au 05/04/2022).
- Prise de fonctions de Sarah ORIoT en tant que Coordinatrice senior, à compter du 30 mai 2022, en remplacement de Carine Schindler (départ au 16/02/2022). Ce poste reste financé par la Conférence des financeurs.
- Intégration d'Aline BAEUMLER en tant que Chargée de ressources humaines à compter de novembre 2022, en remplacement de Sophie PENVERN (départ au 14/11/2022).

Ecole de Musique

Création de l'école de Musique de la Basse-Zorn. Cette création a pour objectif de créer une dynamique territoriale et a été possible par le biais d'un transfert de compétence de la part des communes.

Cette création s'est matérialisée par le recrutement de l'équipe de direction tout d'abord :

- Loïc CAYLA, Directeur
- Aurélie OLIVERS, Directrice adjointe
- Marie BENTZ, Secrétaire

Puis de l'ensemble de l'équipe pédagogique composée de 24 enseignants qui se répartissent sur les 4 pôles d'enseignements (Geudertheim, Hoedt, Gries et Weyersheim). Ces ressources, tout comme l'équipe de direction, sont issues des écoles préexistantes sur le territoire.

Lignes directrices de gestion

En application de la loi du 6 août 2019 dite de Transformation de la Fonction Publique qui a créé l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir des lignes directrices de gestion (LDG), le Président a arrêté le 22 juin 2021 celles de la Communauté de communes.

Ce document constitue désormais la référence pour la gestion des ressources humaines de la collectivité et vise à définir une stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, à fixer des orientations en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, à favoriser l'adaptation des compétences et l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, à simplifier les procédures de gestion, à rénover les pratiques et à favoriser la transparence et l'équité.

Dépenses de personnel

Budget consacré au personnel (charges de personnel et frais assimilés) en 2022 :

- 740 805,90 € au titre du budget principal
- 168 835,16 € au titre du budget ordures ménagères
- 110 653 € au titre du budget de l'Ecole de musique
- 25 346,50 € au titre des budgets eau et assainissement

Ratio dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (budget principal) : 24,78 %.

//////// Le budget

Les finances de la Communauté de communes sont ventilées entre un budget principal, trois budgets annexes et divers budgets spécifiques aux lotissements, non présentés pour ces derniers.

Le Budget Principal (CA 2022)		Le Budget Assainissement (CA 2022)	
<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses : 3 567 578,49	Dépenses : 4 715 258,20	Dépenses : 2 257 272,62	Dépenses : 1 267 506,69
Recettes : 5 615 033,08	Recettes : 5 957 377,93	Recettes : 3 876 635,13	Recettes : 3 646 597,18

Le Budget Eau (CA 2022)		Le Budget Ordures Ménagères et assimilés (CA 2022)	
<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses : 1 558 134,77	Dépenses : 735 270,90	Dépenses : 1 443 863,25	Dépenses : 113 891,07
Recettes : 2 299 724,17	Recettes : 1 392 904,87	Recettes : 2 248 353,56	Recettes : 1 908 839,27
Le Budget Ecole de Musique Intercommunal (CA 2022)			
<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>		
Dépenses : 122 238,23	Dépenses : 10 134,20		
Recettes : 132 372,43	Recettes : 0,00		

//////// L'investissement

La mise en œuvre des politiques communautaires se traduit à ce jour principalement par des opérations d'investissement.

Ainsi, les dépenses d'investissement hors charges de la dette ont représenté 3 931 141€.

Ces dépenses sont pour l'essentiel liées :

- à des travaux de voirie
- au réseau d'assainissement
- au réseau d'eau.

//////// Les recettes et l'épargne

Les recettes réelles (hors amortissements) de la Communauté de communes, reprise des résultats 2021 incluse, s'élèvent à 24 524 515 €.

Elles se répartissent entre la section de fonctionnement et d'investissement, respectivement à hauteur de 55,13 % et de 44,87 %.

Rapportées à l'habitant, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 763,11 € et les recettes réelles d'investissement à 621,13€ (ce ratio mesure les moyens financiers récurrents de la Communauté de communes).

La fiscalité

Le potentiel fiscal de la collectivité est en 2022 de 236,74 € par habitant.

Les compensations fiscales

La part des compensations fiscales représente 6,43 % des recettes fiscales directes, soit un produit total de 243 757 € dont une large part liée aux réductions des impôts de productions décidée par l'Etat en 2021 au nom de la « reconquête industrielle ».

Un fonds de garantie individuelle des ressources (FNGIR) a été institué en 2010. La Communauté de communes est ponctionnée annuellement à ce titre à hauteur de 430 311 €.

En outre, la péréquation horizontale a été renforcée en 2012 avec la création du FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales). Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités pour la reverser à d'autres moins favorisées. En 2022, le territoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn a contribué à ce fonds pour un montant de 579 428 €. La Communauté de communes en a pris en charge 308 748 € selon une méthode de répartition dérogatoire.

Les dotations

Au total, les dotations de l'Etat atteignent 527 687 € en 2022.

Le fonds de compensation de la TVA perçu a été de 234 516€ en 2022.

///// La dette

L'emprunt fait partie intégrante des ressources budgétaires d'une collectivité : il finance l'investissement et n'est pas affecté à une opération spécifique.

La politique de l'emprunt est un volet important dans la gestion de la Communauté de communes, même si l'endettement reste très contenu à fin 2022.

Il s'agit de financer les pics d'investissement sans à coup sur la pression fiscale, tout en conservant des équilibres financiers sains.

La structure de l'encours de la dette

Au 31 décembre 2021, l'encours de la dette s'élève à 6 281 172 €.

Cet encours se répartit en un portefeuille de 7 contrats :

		Durée	Taux	Fin	Capital d'origine	Capital restant au 31/12/22
Budget Principal	CCM	2 ans	1,75%	2024	430 000	430 000
	CA	18 ans	0.89%	2038	2 000 000 €	1 688 490 €
Budget Assainissement	CCM	20 ans	4 %	2023	1 300 000 €	89 921 €
	CCM	15 ans	3,60 %	2024	1 000 000 €	166 335 €
	CDC	25 ans	2,25 % *	2038	1 500 000 €	945 000 €
	CA	25 ans	3,47 %	2038	1 500 000 €	975 000 €
Réseau Eau	CE	15 ans	1,39 %	2032	252 000 €	159 600 €

* Taux variable

Endettement et situation financière

Au 31 décembre 2022, la Communauté de communes fait état d'une dette de 119,57 € par habitant en Budget Principal, de 9,01 € par habitant en Budget Annexe Eau et de 122,83 € par habitant en Budget Assainissement. Il n'y a aucun encours sur le Budget annexe Ordures Ménagères.

//////// Les fonds de concours

Le 28 septembre 2020, le Conseil communautaire a approuvé un nouveau dispositif de fonds de concours pour la période du mandat 2020-2026, doté de 1 050 000 €, conduisant à conforter le soutien financier de la Communauté de communes en faveur de l'investissement des communes- membres.

Fonds de concours attribués en 2022

Délibération	Commune	Objet	Montant
28/02/2022	WEITBRUCH	Réhabilitation et mise aux normes de la mairie	69 524€
28/02/2022	WEYERSHEIM	Restructuration et rénovation de la mairie	150 000€
27/06/2022	KURTZENHOUSE	Réhabilitation du corps de ferme	150 000€
19/09/2022	WEITBRUCH	Réfection des sanitaires de la salle Gallia	12 807€



2. Mutualisation

La Communauté de communes et ses communes-membres se sont engagées dans la déclinaison d'un schéma de mutualisation approuvé fin 2015.

La mise en œuvre d'actions communes à l'échelle communautaire s'est poursuivie. L'année 2022 a permis la concrétisation d'un projet significatif.

//////// Nouveau service de balayage mécanisé des voies

Le choix de démarrer un entretien mécanisé des voiries, via l'acquisition d'une balayeuse a été fait en 2021.

Le projet a abouti avec cet achat et le démarrage du balayage mécanisé des caniveaux à l'échelle du territoire de la Communauté de communes à compter du mois de juin 2022.

Deux agents à mi-temps ont été recrutés pour prendre en charge le balayage mécanisé des voiries et couvrent ainsi les 7 communes de la Basse-Zorn.

//////// Ecole de musique intercommunale

Construction

Dans le cadre du Projet de Territoire 2030, une réflexion a été menée pour la mise en place d'une école de musique intercommunale, cela afin de créer une dynamique territoriale, renforcer l'attractivité culturelle et stimuler le lien social.

Après avoir rencontré l'ensemble des acteurs du territoire (enseignants, représentants d'Harmonies, élus à la culture, ...), une étude des écoles existantes sur le territoire (2 écoles communales et une sous la forme d'association) a été faite. Cela a mis en lumière les forces et faiblesses de chacune de ces structures.

Des rencontres et visites d'écoles intercommunales avoisinantes ont également permis de montrer l'intérêt d'une mutualisation et de la fidélisation des agents d'enseignement artistique pour permettre de proposer une structure claire et solide.

Le transfert de la compétence « Ecole de musique intercommunale » a été voté en Conseil communautaire le 22 novembre 2021.

La « construction » de l'école de musique intercommunale a ainsi été lancée, avec une équipe de direction (directeur, directrice adjointe et secrétaire) pour une mise en œuvre effective à compter de [septembre 2022](#).



Formation de l'équipe de direction au logiciel OpenTalent, avril 2022

Le projet pédagogique a été validé à l'été 2022 afin de permettre aux futurs élèves d'évoluer dans un cadre d'enseignement en lien avec le schéma directeur des établissements d'enseignement artistique émanant du ministère de la culture. Le tronc commun d'enseignement regroupe [l'enseignement théorique](#) (formation musicale), [l'enseignement pratique](#) (cours individuel d'instrument) [et l'enseignement collectif](#).

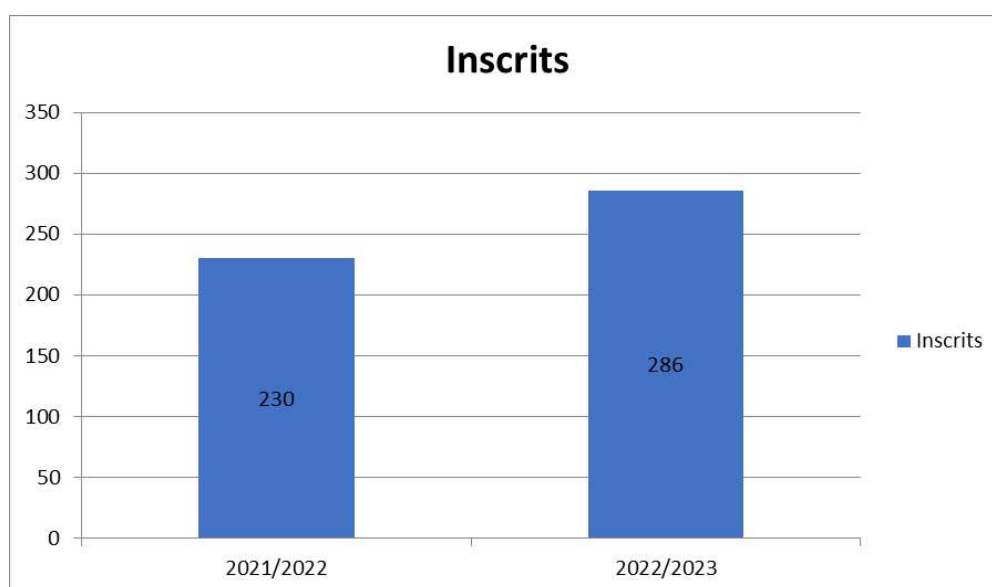


Réunion avec les assistants d'enseignement artistique, avril 2022

Effectif

L'effectif escompté des inscriptions étaient de 230 élèves, cependant, grâce à un beau travail de communication et une journée portes ouvertes le 10 septembre 2022, cette nouvelle école de musique a démarré sa première année scolaire de fonctionnement avec **286 inscrits**.

Pour parmi les **286** élèves inscrits en date du 5 novembre 2022, il y avait 226 enfants ou étudiants et 60 adultes.



2021/2022 : élèves inscrits dans les écoles de musique de Hoerdt, Gries et Weyersheim

2022/2023 : élèves inscrits à l'EMI

La nouvelle école de musique intercommunale touche un public large.

CCBZ	Élèves	Communes hors CCBZ	Élèves
Bietlenheim	4		
Geudertheim	21		
Gries	33		
Hoerdt	107		
Kurtzenhouse	16		
Weitbruch	18		
Weyersheim	55		
Total 1	254	Total 2	32

Tranches d'âge		Nombre d'élèves Musique
Maternelle	3 à 5 ans	15
Elémentaire	6 à 10 ans	98
Collège	11 à 14 ans	81
Lycée	15 à 17 ans	30
Post-bac	18-24	13
	25 à 35 ans	8
	35-+	41
Total		286

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée de **24 enseignants** en septembre 2022. L'ensemble des cours dispensés sur les **4 pôles d'enseignement** (Geudertheim, Hoerdt, Weyersheim et Gries) est détaillé en volume horaire dans le tableau suivant :

Volumes horaires d'enseignement hebdomadaire	
Formation musicale, éveil musical	28h
Pratiques collectives	11h
Cours individuels	136h
Total	175h

Manifestation de l'école de musique

La première manifestation de l'école de musique a eu lieu le vendredi 16 décembre 2022 à Hoerdt avec une audition des classes de piano. Une réussite pour ce premier concert donné par des élèves issus de tous les pôles d'enseignement gérés par nos 4 professeurs de piano. Une centaine de personnes étaient présentes dans le public.

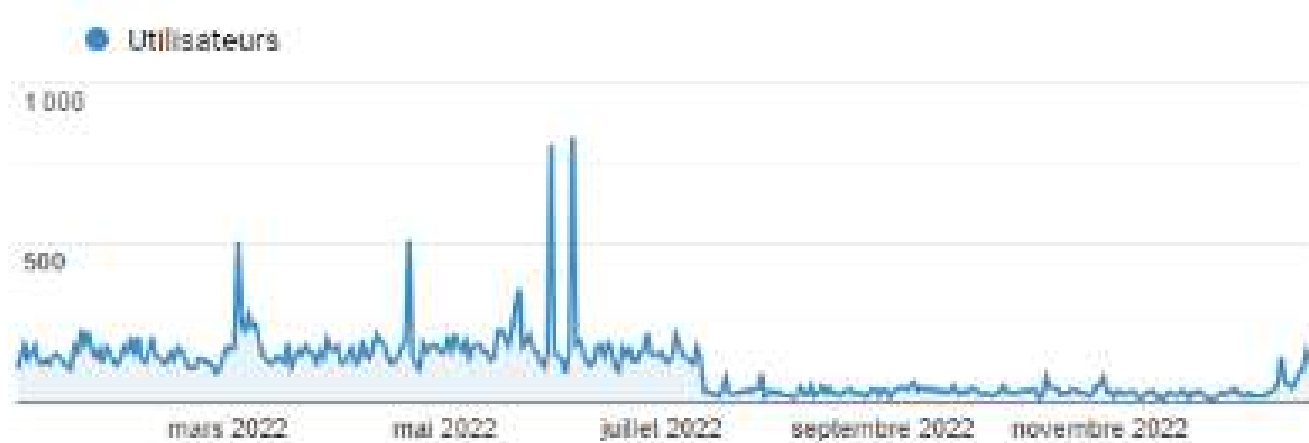


3. Communication générale

La Communauté de communes informe ses citoyens via divers supports de communication tout au long de l'année.

3.1. Site Internet et Newsletter

Le [site Internet](#) de la Basse-Zorn est mis à jour régulièrement (actualités, offres d'emploi, événements, ...).



Deux pics d'activités ont été observés, les 31 mai et 8 juin avec plus de 800 connexions, alors que la moyenne quotidienne est plutôt autour d'une centaine.

Au second semestre, on constate une baisse de fréquentation du site (autour de 50 par jour).

[84 975 pages](#) ont été [vues](#) en 2022 et [45 017 sessions](#) (utilisateur actif sur le site) ont été comptabilisées contre 58 170 en 2021. Cette diminution pourrait s'expliquer notamment par le post-covid et la fin des restrictions.

L'[extranet](#), espace complètement sécurisé et exclusivement réservé aux élus de la Communauté de communes, permet à chaque délégué de consulter les documents émanant de la collectivité (PV des réunions de Bureau, des commissions, etc.) en se connectant grâce à ses identifiants personnels.

La Communauté de communes a créé une [newsletter](#) diffusée mensuellement aux abonnés qui s'inscrivent sur le site Internet (bas de page).

Celle-ci permet de rester facilement informé des dernières actualités de la collectivité et a pour ambition de favoriser le lien entre l'usager et l'administration. Ainsi en 2022, [7 newsletters](#) ont été envoyées aux abonnés.



3.2. Bulletins d'information

Le bulletin intercommunal est l'un des outils clé pour communiquer auprès habitants et entreprises du territoire. Sa présentation générale se veut structurée et aérée afin d'apporter clarté et modernité à sa lecture.

Son contenu a pour objectif d'informer sur la vie de la collectivité, ses réalisations et ses projets.

Deux bulletins d'information « Basse-Zorn, un espace de vie » ont été édités en 2 22 : en juin (24 pages) et en décembre (24 pages).

Une consultation a été lancée à l'été 2022, à la suite de quoi une nouvelle maquette a été proposée et une nouvelle mise en page réalisée pour l'édition de décembre. Cette dernière n'avait pas été changée depuis juin 2017. Cela a permis de donner un nouveau souffle au semestriel toujours agrémenté de nombreuses photos et d'illustrations des services et politiques du territoire.

Les [calendriers des fêtes et manifestations](#), qui avaient été suspendus en 2021, avec la pandémie, ont pu être réédités avec la remise en place d'événements sur la Basse-Zorn.



n° 47 juin 2022



n° 48 décembre 2022

3.3. Visuels pour l'extension des consignes de tri et la collecte des biodéchets

Au 31 décembre 2022, la Communauté de communes de la Basse-Zorn doit appliquer trois nouvelles mesures concernant le tri et la collecte des déchets :

- l'extension des consignes de tri (ECT) à tous les emballages plastiques
- la collecte des biodéchets en points d'apports volontaires
- l'ajustement de la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles (OMr), passage d'une collecte hebdomadaire à bimensuelle.

La Communauté de communes a lancé cette consultation afin de mettre en place un plan de communication adapté, entrant dans le cadre de sa charte graphique et dans les caractéristiques des visuels et messages nationaux.

Ainsi c'est l'agence strasbourgeoise LES CREATONAUTES qui a été sélectionnée pour la réalisation de cette campagne, avec la création des :

- Etiquette et affiche avec les **consignes de tri pour les bacs jaunes**
- Affiche avec les **consignes pour la collecte des biodéchets**
- **Calendriers de collecte** des déchets pour chaque commune
- **Guide des éco-gestes** avec les consignes de tri en vigueur sur le territoire et les bonnes pratiques pour jeter moins et produire moins de déchets (ECT, biodéchets, compostage, déchèteries)
- **Mémo-tri** / plaquette récapitulative avec les consignes de tri en vigueur sur le territoire (ECT, biodéchets, compostage, déchèteries)
- **Visuels digitaux** pour les réseaux sociaux
- **Habillage des points de collectes** des biodéchets
- **Support** de présentation pour les réunions publiques



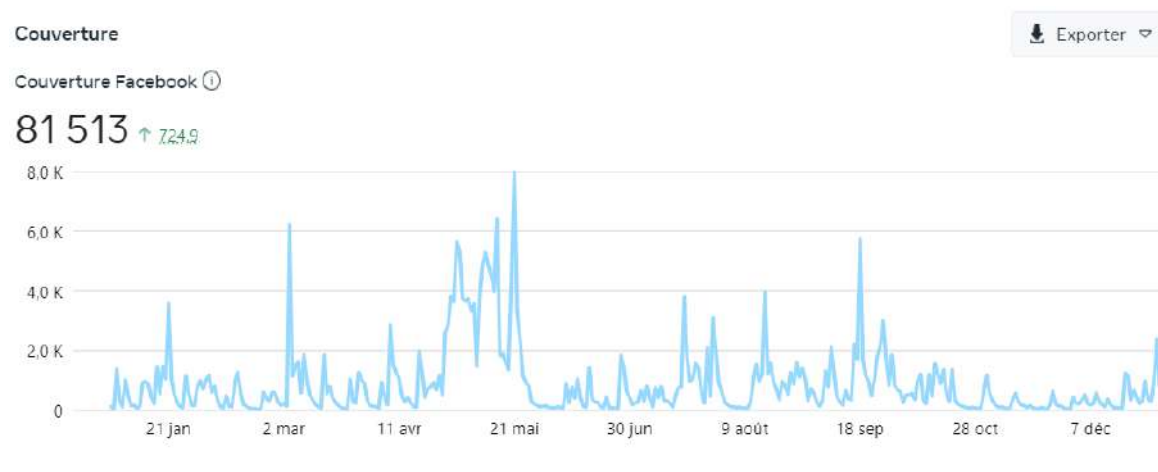
3.4. Page Facebook

La page Facebook de la Communauté de communes, initiée en 2016, reste active. Des actualités sont régulièrement publiées, en lien avec les compétences et activités de la collectivité. La page comptait **1 443 abonnés** au 31 décembre 2022, contre 1 232 abonnés au 31 décembre 2021 (+ 17 %).

Le nombre d'abonnés quasiment doublé depuis 2019 (762 abonnés).

La progression est toujours visible et dynamique, ce canal n'étant pas à négliger dans la communication auprès des administrés et au-delà du territoire.

La « **Couverture Facebook** » de la Page CC Basse-Zorn est de **81 513** sur l'année 2022. Cet indicateur comptabilise la couverture de la diffusion organique ou payante du contenu Facebook, y compris les publications, les stories et les publicités. Il comprend également la couverture d'autres sources, comme les identifications, les visites et les consultations de la Page ou du profil, ainsi que la couverture des publications et des stories boostées.



3.5. Panneaux électroniques

Toutes les communes ont été dotées de panneaux électroniques en 2016. Ceux-ci permettent d'émettre des messages variables en direction de la population, avec pour objectif de diffuser des informations variées d'intérêt général liées à la vie des communes et de la Communauté de communes.

Les messages sont mis à jour régulièrement en fonction de l'actualité. Les communes et la Communauté de communes constatent que ce vecteur d'informations est utile pour les gens du territoire.

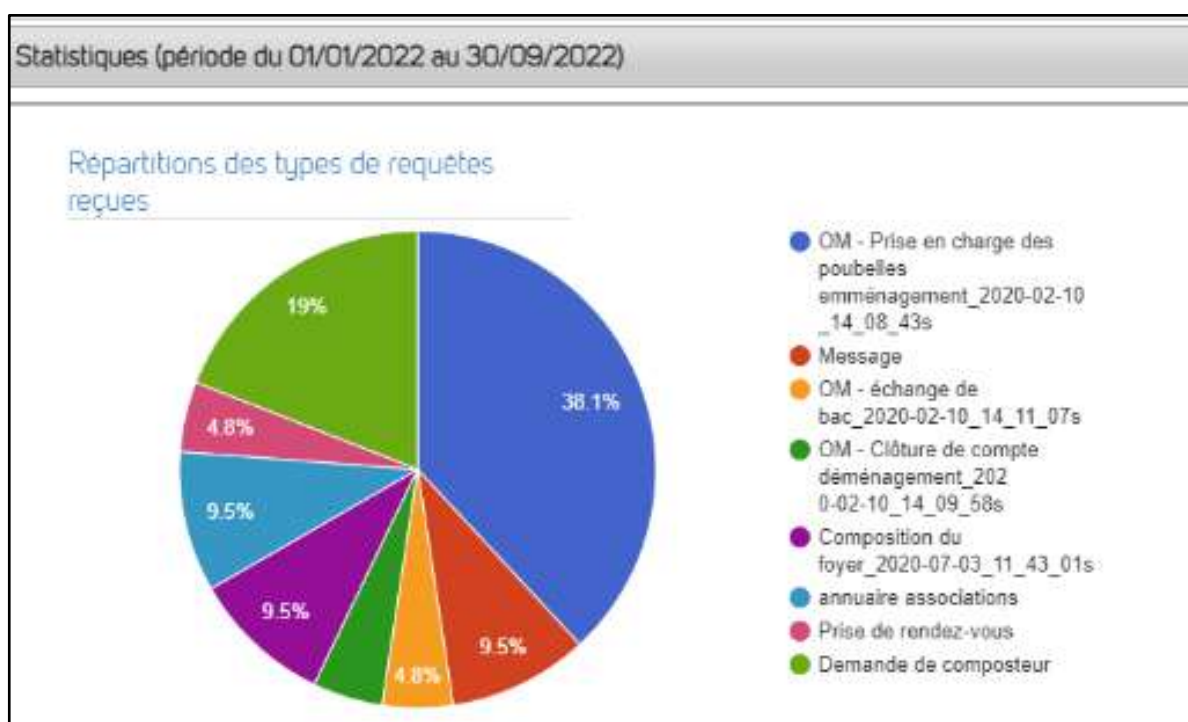
27

Les articles sont parus principalement dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, mais également dans le MAXIFLASH (hebdomadaire gratuit). Les thèmes sont relativement variés : actions de l'Animation-Jeunesse, environnement, voirie et travaux, reconversion du site de l'EPSAN, tri des déchets ou encore semaine actions seniors, ... les principaux champs de compétences de la Communauté de communes ont été bien relayés tout au long de l'année.

3.7. Plateforme de Gestion de la Relation Citoyenne

LOCALÉO-DOCAPOST a informé la Communauté de communes en 2021 que la plateforme cesserait d'exister au profit d'une nouvelle, développée par la société SOFTEAM, à l'échéance des contrats en vigueur, soit en septembre 2022 pour la Basse-Zorn.

Pour la période du 01/01/2022 au 30/09/2022, sur la plateforme LOCALÉO-DOCAP ST : **22 requêtes** ont été reçues et **42 nouveaux comptes citoyens** ont été créés.



Suite à la cessation de la plateforme LOCALÉO-DOCAPOST au 30/09/2023, d'autres prestataires ont été rencontrés pour **faire perdurer le service de démarches 100% en ligne** aux usagers.

C'est NUMESIA, structure alsacienne implantée à Strasbourg, composé d'une dizaine de collaborateurs et développant ses produits depuis plus de 10 ans qui a été retenue suite à sa proposition d'outil flexible et extensible permettant de s'adapter aux besoins de la collectivité.

Sur la période du 01/10/2022 au 31/12/2022, 10 requêtes ont été enregistrées sur la plateforme BZ Connect développée par NUMESIA.

3.8. Application Citykomi

La Communauté de communes et ses sept communes-membres ont fait le choix de s'abonner à une même application d'alertes via notification sur mobile.

Soucieuse d'évoluer avec les outils d'aujourd'hui et d'informer sur ce qu'il se passe dans la Communauté de communes, la Basse-Zorn a choisi Citykomi, une application mobile d'information en temps réel. Il s'agit d'une application utile et bienveillante, qui permet de recevoir les actualités et les alertes de la Basse-Zorn et des communes-membres directement sur smartphone ou tablette.

Sans publicité et sans collecter aucune donnée personnelle, elle respecte les règles de vie privée et l'anonymat des abonnés : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir. Les usagers sont libres de se désabonner à tout moment si les informations ne les concernent plus. Le système correspond aux termes RGPD free.

Au 31 décembre 2022, le canal Basse-Zorn Infos comptait 1 787 abonnés contre 1 385 un an plus tôt (+ 29 %).





4. Développement

Participer à l'animation du territoire, contribuer au développement des services et des équipements locaux, améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens, telles sont les vocations de la politique intercommunale de développement local.

4.1. Service Emploi

Il est à la disposition des recruteurs et demandeurs d'emploi au siège de la Communauté de communes. Il permet, aux recruteurs de diffuser leurs offres localement et aux personnes en recherche d'emploi d'en trouver un proche de chez eux.

Les permanences de la Mission locale accueillent les jeunes de la Communauté de communes en recherche d'emploi, sur rendez-vous les mardis en semaine impaire.

4.2. Zones d'activités et animation économique

//////// Vente de terrains en micro-zones d'activités

En 2022, 2 terrains ont été commercialisés sur l'ensemble des zones d'activités du territoire pour un montant total de 186 305,57€ TTC.

ENTREPRISE	SURFACE EN ARES	MONTANT EN EURO
ZA GRIES		
CT BASSE ZORN / SCI MEGAN	20,18	69 990,43
ZA DU BIRKEN		
LUDWIG GOBIER / SCI CLINIQUE VETERINAIRE	19,31	116 315,14

//////// Ouverture de secteurs à vocation économique

Création de la micro-zone d'activités de Weitbruch

Située à la sortie du village en direction de Gries, cette zone d'activités de 1,9 hectare est destinée aux activités des secteurs secondaire ou tertiaire (industrie, entrepôt, bureau).

En 2022, la phase de maîtrise foncière se poursuit, les concessionnaires réseaux ont été rencontrés.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au Bureau d'Etudes EMCH BERGER qui travaille à la constitution des études AVP et au dossier de permis d'aménager.

Projet de reconversion du site de l'EPSAN et ouverture à l'urbanisation de 17 ha de terrains contigus : ECOPARC BASSE-ZORN

Rappel du projet

Afin de permettre de répondre à l'ensemble des besoins et enjeux économiques, ce projet s'appuie :

- Sur la reconversion de la **friche de l'EPSAN** (priorité d'action, 17 ha prévus à l'urbanisation dans le PLU de Hoerdt),
 - Et sur les **terrains agricoles au nord de l'EPSAN** (18 ha)
- ✓ La **friche de l'EPSAN** et son cœur historique offre un cadre d'exception pour l'accueil d'activités de services et tertiaires sous représentées en Alsace du Nord. Leur reconversion permet de d'accompagner la montée en gamme les zones d'activités communautaires.
 - ✓ En complémentarité de la friche EPSAN, aux lots plus petits, les **terrains au nord**, permettent quant à eux d'offrir de grands lots économiques adaptés à la demande industrielle, pourvoyeuse d'emploi.

Ces **deux espaces complémentaires** sont indispensables pour pouvoir répondre à l'ensemble des enjeux économiques du territoire.

L'année 2022 a été une année **chargée et charnière** pour ce dossier avec **l'aboutissement des trois procédures**.



Projet d'aménagement du futur ECOPARC BASSE-ZORN

Articulation des procédures

Pour faire aboutir ce projet, 3 procédures ont dû être conduites :

1. La [déclaration de projet \(DP\)](#) emportant mise en compatibilité du PLU de Hoerdt portée par la CCBZ et permettant notamment d'ouvrir à l'urbanisation les terrains au nord de l'ancien site de l'EPSAN, a fait l'objet d'une concertation préalable du public du 10 janvier au 9 février 2022 avec une réunion publique de lancement le mardi 11 janvier 2022 à 20h au Centre culturel de HOERDT.
2. L'instruction du [permis d'aménager \(PA\)](#) de l'opérateur.
3. La [délivrance d'une autorisation environnementale unique \(DAEU\)](#) du projet de l'opérateur par le préfet.)



Réunion publique du 11 janvier 2022

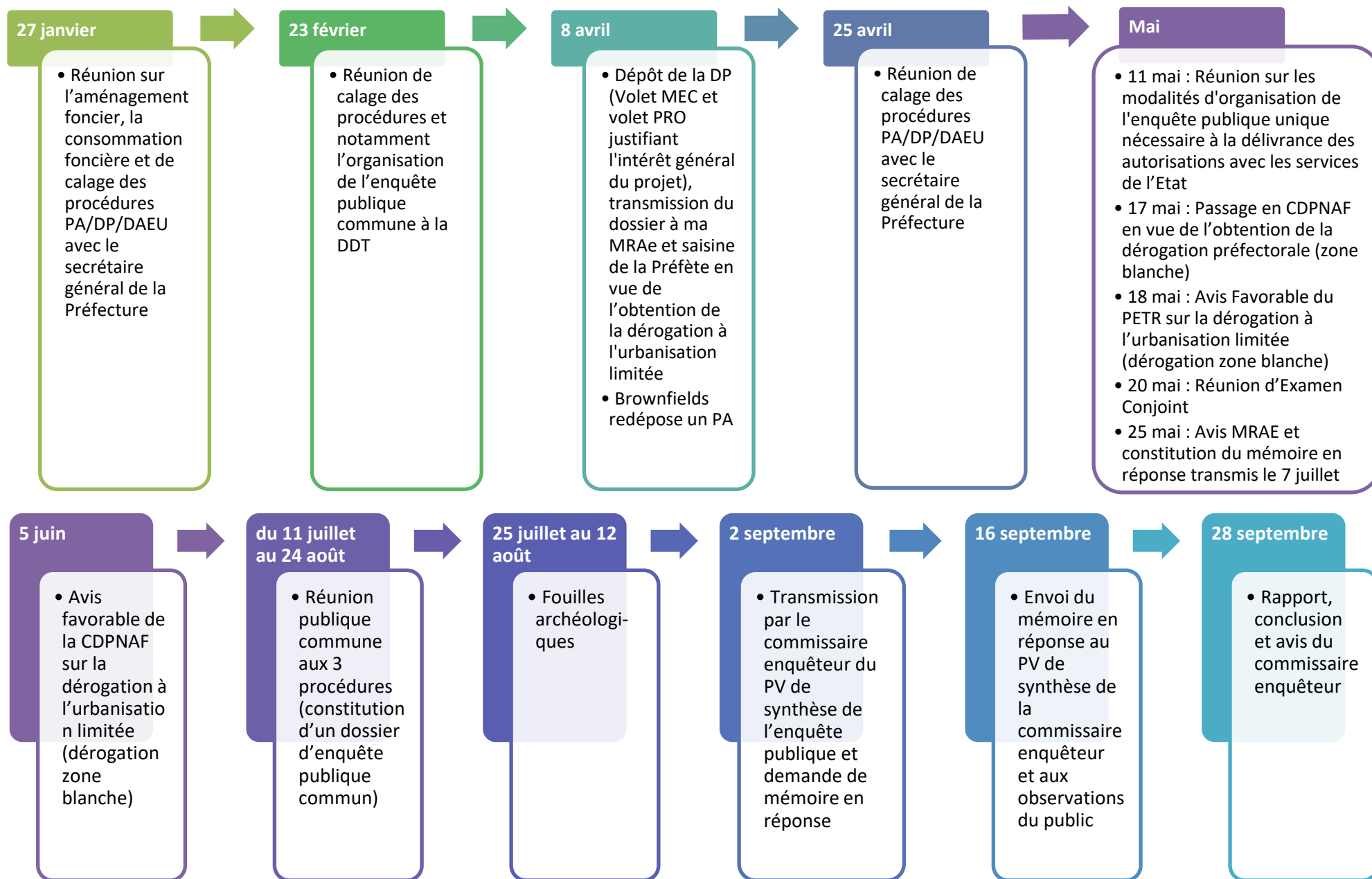
11 contributeurs ont déposé de nombreuses questions / observations / remarques qui ne relevaient pas spécifiquement du champ d'intervention de la déclaration de projet (volet de la planification, au titre du code de l'urbanisme).

De manière générale, les remarques témoignaient d'une inquiétude quant à la préservation du cadre historique et patrimonial que constitue le site de l'EPSAN ainsi que des enjeux de sauvegarde des espaces naturels et de lutte contre l'artificialisation des sols. Néanmoins, par souci de transparence et pour la bonne compréhension du public, des réponses ont pu être apportées en lien avec le projet d'aménagement de BROWNFIELDS.

En parallèle à la concertation, le [Comité de pilotage dédié à la DP se réunit le 24 janvier](#) pour se positionner notamment sur la destination de la zone (autorisation des Constructions et installations nécessaires au service public ou d'intérêt collectif (CINASPIC) dans un certain périmètre, limitation des surfaces commerciales, ...) puis la CCBZ approuve lors de la séance du Conseil Communautaire du 28 février 2022 le bilan de la concertation et les [ajustements apportés au projet de mise en compatibilité du document d'urbanisme de Hoerdt](#).

Ces derniers consistent principalement :

- au renforcement du volet « trafic routier » de l'évaluation environnementale,
- à l'ajustement des dispositions réglementaire de manière à permettre la mutualisation des places de stationnement pour certains types d'activités,
- au renforcement des dispositions réglementaires de manière à imposer que 30% minimum de la toiture soit équipée en panneaux photovoltaïques ou en toiture végétalisée à partir de 500 m² d'emprise au sol et ce, pour toute destination de construction,
- au renforcement des protections au titre du L.151-23 du code de l'urbanisme en ciblant davantage de sujets végétaux.



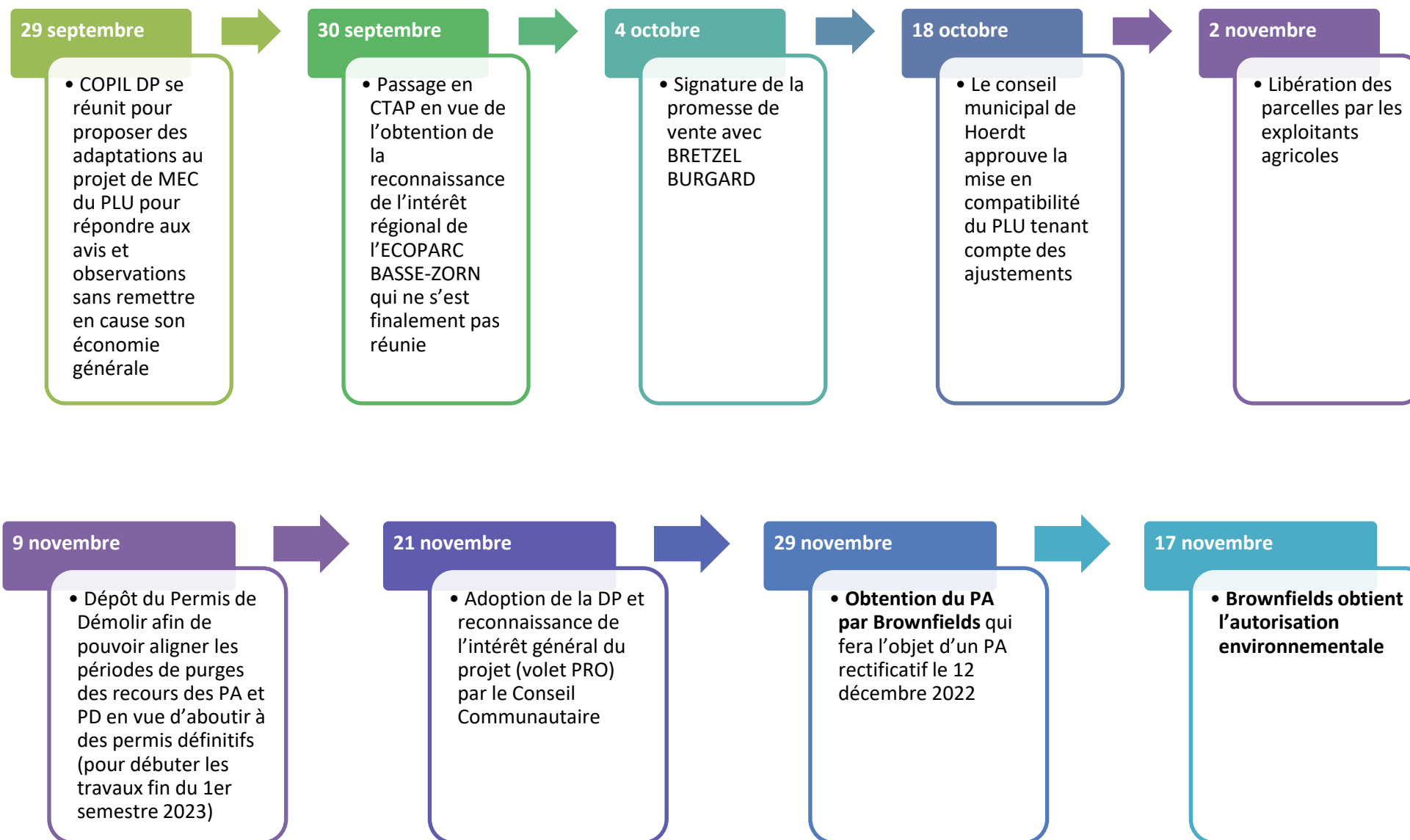
La commissaire enquêteur a tenu 7 permanences en mairie de Hoerdt ; le dossier d'enquête publique était consultable en mairie et sur internet.

La commissaire enquêteur a recensé 77 observations du public, qu'elle a analysées avant d'émettre un avis favorable au projet de développement économique ECOPARC BASSE-ZORN et à la mise en compatibilité du PLU, assorti de 3 réserves et de 2 recommandations.

Le COPIL DP du 29 septembre a répondu aux avis et observations sans remettre en cause son économie générale. Il s'agissait principalement de du :

- La préservation de 3 bâtiments supplémentaires dans le projet d'aménagement (Economat, Salle des fêtes, Ateliers).
- L'évolution du ratio 1/8 à 1/5 concernant le nombre d'arbres à planter par places de stationnement créées pour les parcelles supérieures à 3 ha.
- L'évolution du pourcentage réglementaire de pleine terre attendu, de 15 à 20% d'espaces de pleine terre (EPT) sur les unités foncières supérieures ou égales à 3 hectares. Avec, en outre, un objectif de minimum 20% à l'échelle du permis d'aménager.
- Le renforcement des exigences sur le traitement des espaces de stationnement (hors poids lourd et PMR) où celles-ci devront être aménagées à 100% (au lieu de 50%) de manière perméable ou semi-perméable (dalles alvéolées, mélange terre-pierre, etc.). Il sera possible de n'en produire que 50% (sur le total à produire) qu'à la seule condition que les 50% restantes soient couvertes par des ombrières photovoltaïques.
- L'étude concernant la transplantation de l'alignement nord des tilleuls et effectuer celle-ci si l'étude y est favorable et si l'arbitrage des différents spécialistes se révèle techniquement et financièrement réalisable.
- La plantation des semis de prairie humide sur l'ensemble des 2,79 ha (au lieu des 2000m² prévus) au sud de la M301 ce qui en augmentera la mesure compensatoire « Zone Humide ».

Dans un souci de cohérence, le volet « projet » de la DP est mis à jour ; il n'y a pas de changement de fond. A savoir des modifications pour tenir compte, d'une part, du maintien de 3 bâtiments supplémentaires (Economat, Salle des fêtes et Ateliers) dans le projet et, d'autre part, de l'évolution du pourcentage de pleine terre attendu sur le site.



Dès lors, BROWNFIELDS a pu lancer les phases préparatoires (appels d'offres, diagnostic amiante, ...) afin d'être prêt à débiter le chantier dans les meilleurs délais.

Du côté de la Communauté de communes, une convention a été signée avec BROWNFIELDS pour l'aménagement du CARREFOUR RD37.



//////// Gestion des zones d'activités et animation économique

Lien avec les entreprises

Le lien avec les entreprises est quotidien : que ce soit pour des questions relatives à l'aménagement des zones, à la mise en place de certains services, aux offres et demandes de locaux disponibles, aux différentes aides pouvant leur être accordées dans le cadre de leurs projets, etc., les entreprises du territoire ont le réflexe de se mettre en relation avec la Communauté de communes, qui entretient par ailleurs [une relation étroite avec le GIE du RIED](#), associé à l'ensemble des démarches engagées par la CCBZ sur le Parc d'Activités du Ried à Hoerdt. La collectivité apporte un [soutien administratif au GIE](#), qui tient une permanence au sein de ses locaux les mardis et jeudis après-midi.

La Communauté de communes a participé à l'**AG du GIE** organisée le jeudi 8 décembre. L'occasion pour Monsieur RIEDINGER et Monsieur NOLETTA DE pouvoir échanger avec ses membres et de les informer des projets de la collectivité.

En 2022, la Communauté de communes est allée à la [rencontre de certaines entreprises pour un échange avec leurs dirigeants et une visite des entreprises](#).

Monsieur RIEDINGER et/ou Monsieur NOLETTA ont pu se rendre au sein des entreprises IDSB (présentation des ombrières végétales), Hypromat (application du guide sécheresse), LMIA (Problématique du foncier), Soudage Equipement (journée technique), Cafés Henri, Laco, ... L'occasion de découvrir ces entreprises, leurs actualités, d'évoquer des problématiques particulières, tel qu'un besoin de foncier dans le cadre de leur développement, ...

La traditionnelle cérémonie des vœux du Président aux acteurs économiques n'a cependant pas pu être tenue en janvier 2022.

Rencontre des dirigeants d'entreprises sur le foncier d'activités économiques

La question du foncier pour le développement des activités a toujours été un enjeu, notamment à l'échelle de l'Alsace où cette ressource est rare.

Toutefois la loi climat et résilience amène des contraintes supplémentaires fortes puisqu'elle vise à amener progressivement à une zéro artificialisation nette en 2050.

Cette nécessaire sobriété foncière va obliger, collectivités et entreprises, à penser autrement la question des projets d'implantation ou de développement des entreprises et l'implication des collectivités.

C'est autour de ce sujet à forts enjeux que se sont réunis les dirigeants des entreprises des zones d'activités de la Basse-Zorn le 14 novembre 2022 au sein de l'entreprise CARTONNAGES D'ALSACE, pour ce nouveau moment d'échange et de convivialité. Proposé par la Communauté de communes, le GIE (Groupement d'Intérêt Économique) et l'ADIRA (Agence de Développement d'Alsace), cette rencontre a été riche en interventions et témoignages d'entreprises.



Sébastien LEDUC, Responsable compétitivité des entreprises et dynamique des territoires au sein de l'ADIRA, est intervenu sur le thème de « [la loi climat et résilience, contraintes et opportunités pour les entreprises](#) ».

Deux dirigeants ont ensuite témoigné de leurs problématiques foncières et des solutions apportées.

Cette rencontre était également l'occasion de présenter aux entreprises le projet de requalification de la friche de l'EPSAN : l'EcoParc Basse-Zorn.

//////// Action en faveur du commerce de proximité

Les [commerces de proximité](#) contribuent largement à la qualité de la vie en Basse-Zorn. Cependant, les évolutions sociétales et sociales modifient les besoins et les attentes des habitants et se traduisent par des changements dans les modes de consommation fragilisant le commerce traditionnel et le transformant en un secteur en transition.

Le maintien des commerces de proximité est un [enjeu majeur pour la qualité de vie](#) des habitants du territoire et la vitalité des cœurs de villages. Un volet de notre Projet de territoire est d'ailleurs consacré à cet objectif.

Pour cela, nos actions sont diverses...

La Communauté de communes participe notamment au financement des [Trophées Qualité Accueil](#) et a reconduit le [partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie \(CCI\)](#). Partant du principe que la qualité de l'accueil et du service est un élément essentiel de différenciation, cette démarche nous a paru être une bonne occasion pour vérifier, pour ceux qui le souhaitent bien sûr, l'adéquation des services proposés aux attentes clients, avec cette année une nouveauté : un label pour l'écoresponsabilité.



*Les Trophées Qualité Accueil 2022,
en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie*

Ainsi, le 8 novembre 2022, la Communauté de communes a accueilli à la Maison des services la remise des Trophées aux [7 récipiendaires de la Basse-Zorn](#) (des commerçants de Hoerdt, Weitbruch et de Weyersheim).

Accueillis par Monsieur RIEDINGER, les 7 lauréats se sont vu remettre les trophées par Mesdames Sylvie ROEHLLY (Maire de Weyersheim, 1^{ère} Vice-Présidente de la CCBZ), Caroline MAECHLING 1^{ère} Adjointe au Maire de Hoerdt et Conseillère communautaire) et Brigitte STEINMETZ (Adjointe au Maire de Weitbruch), ceci en présence de plusieurs élus du territoire et des entreprises partenaires de la CCI.

Des trophées Or et Diamant ont été attribués aux lauréats de la Basse-Zorn valorisant leur démarche d'amélioration continue et récompenser la qualité de leur accueil sur la durée :

- [BOUCHERIE-CHARCUTERIE FECHTER](#) à Weitbruch - Trophée Or
- [BOUTIQUE DU SOMMELIER](#) à Weitbruch - Trophée Diamant
- [ESCALE ESTHETIC](#) à Hoerdt - Trophée Diamant
- [HOERDT OPTIQUE](#) à Hoerdt - Trophée Diamant
- [BULLES D'R](#) à Hoerdt - Trophée Diamant
- [SALLE DE SPORT NEWSTEP](#) à Weyersheim - Trophée Or
- [LE CELLIER DE BETTY](#) à Hoerdt - Trophée OR

La Communauté de communes apporte une [contribution](#) à hauteur de [100 € HT pour les participants professionnels](#) éligibles situés sur le territoire, le coût étant grâce à cela, ramené à 114,50 € HT par participant.

4.3. Lotissements d'habitation

En 2022, la Communauté de communes a poursuivi la commercialisation de son dernier lotissement d'habitation.

- [3 terrains](#) ont ainsi été vendus [dans le lotissement « Les Hauts de la Zorn » à Weyersheim](#)

La Communauté de communes poursuit sa réflexion sur l'aménagement de **nouveaux lotissements** d'habitation (Kurtzenhouse et Hoerdt).

4.4. Projet de territoire

En 2022, le programme d'actions comprenant des fiches détaillées définissant les modalités (temporalité, moyens humains, coûts, etc.) pour chacune des 35 actions a été validé.

En parallèle, certaines actions s'intégrant dans le projet de territoire se sont mises en place.

C'est le cas pour la thématique lien social avec le recrutement d'une coordinatrice seniors, la mise en place d'ateliers pour les seniors et aidants ainsi que la création d'une école de musique intercommunale, ou encore l'axe climat-air-énergie qui intègre l'adoption du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPDMA 2021-2026) et la mise en place de Zones de Non-Traitement (ZNT).

La thématique mobilité a, quant à elle, donné lieu à une étude pour l'élaboration d'un plan global de déplacement.



5. Voirie

La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie sont assurés par la Communauté de communes de la Basse-Zorn afin de permettre aux citoyens de circuler en toute sécurité.

La Communauté de communes a continué à décliner en 2022 une politique très volontariste en matière de voirie et de réseaux au bénéfice des communes.

Les efforts consentis par la Communauté de communes en 2022 pour le développement et l'amélioration des infrastructures routières ont représenté en dépenses 1 291 588 € TTC (selon compte administratif) et les encours sont de 419 862 € TTC.

Ces travaux sont classés en deux catégories : réhabilitation ou aménagement lourd, selon l'état de l'existant. L'éclairage public est renouvelé et le réseau de distribution téléphonique enterré.

Travaux attribués en 2022		
Objet	Montants TTC	Entreprises attributaires
Programme de voirie 2022		
Travaux de voirie à Bietlenheim	73 556,00€	PONTIGGIA
Travaux de réseaux secs à Bietlenheim	20 976,00€	PONTIGGIA
Travaux de voirie à Gries	272 251,00€	PONTIGGIA
Travaux de réseaux secs à Gries	157 956,00€	FRITZ
Travaux de voirie à Weitbruch	426 790,00€	EJL
Travaux de réseaux secs rue à Weitbruch	98 436,00€	S2EI
Travaux de voirie à Weyersheim	171 057,00€	GCM
Travaux de réseaux secs à Weyersheim	67 506,00€	FRITZ
TOTAL GENERAL	1 288 528,00€	

Ces travaux concernent :

La rue du Jardinier pour Bietlenheim, la rue du Stade à Gries, la rue principale (entre rue de Brumath et rue de la Chaux) à Weitbruch et la rue Creuse pour Weyersheim.



Rue du Stade à Gries après réfection



Rue Creuse à Weyersheim après réfection



6. Environnement et cadre de vie

Le territoire de la Basse-Zorn bénéficie d'une faune et d'une flore très variées et se distingue par ses paysages aux multiples facettes. Pour pérenniser ces ressources, des actions de préservation et de valorisation de l'environnement sont mises en œuvre.

6.1. Gestion de l'eau

La production et la distribution d'eau sont assurées par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) du Bas-Rhin, pour le compte de la Communauté de communes.

Les données 2022 sont les suivantes :

- prix de l'abonnement (part fixe) : 18,29 € HT/an
- prix du m³ d'eau : 1,05€ HT
- ventes totales : 743 279 m³
- travaux d'investissement réalisés sur le réseau : 332 948 € HT
 - Renforcement du réseau d'eau potable de la rue du Stade à Gries par la pose de 170 ml de conduite en fonte DN 150 mm ainsi que la pose de 365 ml de conduite en fonte DN 100 mm, et comprenant la rénovation de 52 branchements particuliers,
 - Renforcement du réseau d'eau potable de la rue Creuse à Weyersheim par la pose de 286 ml de conduite en fonte DN100 mm, et comprenant la rénovation de 14 branchements particuliers,
 - Extension du réseau d'eau potable de la rue du Jardinier à Bietlenheim par la pose de 120 ml de conduite en fonte DN 100 mm
 - Ces travaux contribuent au maintien et à l'amélioration de notre réseau AEP.

6.2. Gestion de l'assainissement

Le service public d'assainissement est assuré par le Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Bas-Rhin, pour le compte de la Communauté de communes.

Les données 2022 se présentent comme suit :

- prix du m³ : 1,96 € HT
- volume total soumis à redevance : 845 009 m³

- travaux d'investissement réalisés sur les ouvrages : **186 075 € HT**
 - Bietlenheim rue du Jardinier, pose de 114 m de conduites BA de DN 500 mm,
 - Gries rue du Stade, pose de 213 m de conduites BA de DN 400 mm,
 - Weitbruch rue Principale, pose de 61 m de conduites PVC de DN 315 mm et chemisage d'une conduite de DN 250 mm sur 83,00 m,
 - Weyersheim rue Creuse, pose de 204 m de conduites BA de DN 500 mm

De même que pour l'eau, il s'agit de maintenir et améliorer le réseau, notamment lorsque des travaux de voirie sont menés dans une logique de cohérence et de durabilité.

6.3. Grand cycle de l'eau (GEMAPI)

La Communauté de communes a pris la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (dite GEMAPI) au 1^{er} janvier 2017, avec un an d'avance sur l'échéance légale, ainsi que la compétence « Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ».

Celles-ci ont été confiées au Syndicat Départemental de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA). Un programme d'actions a ainsi été instauré pour 5 années, se traduisant d'une part, par des opérations courantes d'entretien, de gestion et de prévention et, d'autre part, par des études et des opérations d'investissement. **Le programme 2022** a permis la finalisation des travaux d'amélioration écologique et hydraulique du Ried à Hoerdt ainsi que l'entretien des fossés et cours d'eau selon le plan de gestion quinquennal.

A noter que la Communauté des communes verse une contribution annuelle au SDEA pour mener à bien ce programme. En 2022, cette contribution a été de **200 000 €**.

6.4. Gestion des déchets

//////// Gestion des déchets ménagers

Collecte, traitement et élimination des déchets ménagers et redevance Incitative.

Données sur les collectes de déchets en 2022 (données issues du rapport annuel 2022)

2 629 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2022, contre 2 680 en 2021 (- 1,9 %).

1 145 tonnes de déchets recyclables ont été collectées en 2022, contre 1 121 en 2021 (+6,2 %).

Les tonnages collectés en porte à porte pour les ordures ménagères sont en constante mais légère augmentation depuis 2014.

3 232 bacs de tri ont été **contrôlés** en 2022 par l'ambassadeur de la prévention et du tri (3 879 en 2021), soit 35 % des bacs présents sur le territoire.

32 % de ces bacs ont été contrôlés « non conformes ». Les erreurs de tri les plus fréquentes sont la présence d'emballages plastiques (barquettes, films, pot yaourts, polystyrène) et de textiles sanitaires (essuie-tout, lingettes, masques chirurgicaux).

357 bacs se sont vus **refusés** à la collecte (présence d'ordures ménagères, verre, biodéchets...), soit 11 % des bacs contrôlés en 2022.

Le **coût de refus de tri** pour la CCBZ est de 33 655 € en 2022, soit environ 2 € par habitant.

Chaque habitant de la Basse-Zorn **a produit 569 kg de déchets** en 2022, soit **1,74 kg de déchets par jour** (1,74 kg en 2021).

Contrôle des bacs de tri en 2022

Communes	Nombre de contrôles	Bacs conformes (vert)	Bacs non conformes		Nombre de sessions de contrôle
			Non-conformité (orange)	Refus de collecte (rouge)	
Bietlenheim	210	84 %	14 %	1 %	2
Geudertheim	773	65 %	21 %	14 %	6
Gries	595	64 %	25 %	11 %	4
Hoerd	422	63 %	23 %	14 %	2
Kurtzenhouse	121	66 %	21 %	13 %	3

Weitbruch	521	70 %	20 %	9 %	6
Weyersheim	590	74 %	16 %	9 %	5

Données sur le fonctionnement de la Redevance Incitative

L'année 2022 totalise **8 533 usagers**, soit 124 de plus qu'en 2021.

Le bilan 2022 pour la sortie des bacs bleus se présente comme suit (moyenne annuelle) :

- **18,4 levées pour les particuliers,**
- 19,4 levées pour les administrations,
- 23,6 levées pour les différents types de professionnels,
- 29,3 levées pour les immeubles mutualisés (bacs de 240 et/ou 660 litres).

Entre 2021 et 2022, le nombre moyen de levées est resté stable pour les particuliers et les professionnels mais il a augmenté pour les « particuliers santé », les immeubles mutualisés et les administrations.

Toutes catégories d'usagers confondues, le nombre moyen de sortie des bacs à ordures ménagères est de **18,9 fois** sur l'année 2022.

Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD)

Un nouveau Plan Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés a été adopté en novembre 2021 pour la période 2021-2026.

• **Opération broyage de branchages**

La Communauté de communes de la Basse-Zorn a réitéré l'opération de broyage en déchèterie pour valoriser une partie des déchets verts, à savoir les branchages de feuillus issus des tailles. Treize prestations de broyage ont eu lieu tout au long de l'année 2022.

Environ **78 tonnes de branchages ont été broyées** par un prestataire. Les particuliers ont pu récupérer l'équivalent de 13 bennes de 15 m³ de broyat afin de l'utiliser en paillage dans les jardins d'ornement, les potagers ou encore de l'incorporer dans un compost.

• **Promotion du compostage**

La Communauté de communes **propose des composteurs en bois** d'un volume de **1 000 litres** au tarif de 25 € et de **360 litres** au tarif de 20 €. Les usagers récupèrent, sur rendez-vous, leur composteur en kit au centre de stockage de Geudertheim, accompagné d'une brochure de montage et des informations

sur le compostage. Depuis cette année, des composteurs adaptés au compostage collectif sont également en vente au prix de 80 €.

Au total, **123 composteurs** ont été vendus en 2022 (contre 75 en 2021).

En 2022, 14 ateliers d'initiation au compostage ont été proposés aux habitants du territoire. Ces ateliers, animés par la Maison du Compost, ont permis de sensibiliser 131 personnes.



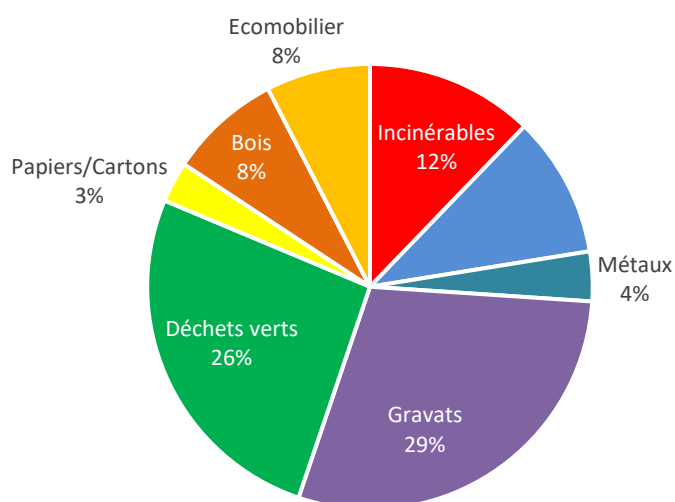
Atelier compostage le 29 mars 2022 à Bietlenheim

//////// Gestion des déchèteries

Collecte, fréquentation des déchèteries et vidéosurveillance

Les déchèteries ont permis de collecter **5 600 tonnes** de déchets en 2022 sur les trois sites (6 495 en 2021).

Répartition des tonnages en déchèterie par typologie de déchets en 2022 :



50 692 passages ont été enregistrés par badge pour les trois déchèteries du territoire, répartis comme suit :

- 43 % pour la déchèterie de Geudertheim,
- 38 % pour la déchèterie de Gries,
- 19 % pour le point d'apport de Weyersheim.

6 061 badges ont été utilisés au moins une fois en 2022 (6 373 en 2021) sur 8 447 comptes usagers ouverts :

- les particuliers : en moyenne 6 entrées,
- les administrations : en moyenne 4 entrées,
- les professionnels : en moyenne 2 entrées.

//////// Protection et mise en valeur de l'environnement

Éco-manifestation La Basse-Zorn à l'An Vert

Le 22 mai 2022 à l'Espace W de Weyersheim a eu lieu la 6^{ème} édition de la Basse Zorn à l'An Vert sur la thématique « La biodiversité commence dans nos jardins ! ». Initialement cette 6^{ème} édition devait se tenir le dimanche 17 mai 2020 mais elle a été reportée suite à la crise sanitaire.

Environ 1 500 personnes étaient présentes tout au long de la journée et ont pu assister à des concerts, contes et autres animations ou ateliers.



Cette éco-manifestation a pour but de sensibiliser le grand public aux actions mises en place par la Communauté de communes de la Basse-Zorn sur la thématique du développement durable.

Défi vélo

4 agents de la Communauté de communes ont participé à l'opération « Au boulot, j'y vais à vélo et autrement » qui s'est déroulée du 2 mai au 26 mai 2022 et qui était organisée par le PETR de l'Alsace du Nord.

Ce challenge est l'occasion de rappeler les avantages des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle et de montrer au plus grand nombre que l'on peut se déplacer autrement sans trop changer ses habitudes.

L'ensemble de l'opération a permis de comptabiliser 539 km parcourus par l'ensemble des participants de la Communauté de communes. Par rapport aux mêmes parcours en voiture, ce défi a permis d'économiser environ 120 kg de CO₂.

Espace Info Énergie (EIE) devenu réseau SARE / France Rénov

La Communauté de communes a signé une convention avec six autres communautés de communes d'Alsace du Nord afin de partager un Conseiller qui dispense aux habitants des conseils neutres et gratuits en matière de rénovation énergétique.

Les permanences sont proposées pour les particuliers les 4^{èmes} mercredis de chaque mois entre 9h et 12h, sur rendez-vous.

Plan Global de Déplacements

Conformément à l'axe stratégique « Valoriser et préserver la qualité de vie, bien commun de la Basse-Zorn » de son projet de territoire approuvé le 20 janvier 2020, la Communauté de communes entend améliorer les déplacements internes au territoire et les connexions avec les territoires voisins, tout en favorisant les déplacements en modes actifs (piétons et cyclistes) et l'intermodalité.

Le Conseil communautaire a donc décidé le 22 mars 2021 de prendre la compétence mobilité afin de définir une stratégie globale des mobilités en lançant l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PMS).

Un partenariat a été mis en place avec l'ADEUS, pour établir un diagnostic du territoire et des scénarios d'action afin d'élaborer le PMS, en concertation avec les partenaires. Celui-ci a été finalisé en octobre 2022 et fixe les objectifs pour les prochaines années, la priorité étant de proposer des alternatives à l'autosolisme.

L'accent sera mis sur le développement structuré d'infrastructures cyclables (pistes, bandes, mais aussi stationnement) comme réponse aux déplacements

de proximité internes à la Communauté de Communes mais également en lien avec les territoires voisins avec la création d'un axe Est-Ouest Gambenheim-Brumath et un axe Nord-Sud Bischwiller-Reichtett. Le but étant également de faciliter le rabattement vers les différentes gares du territoire.

En parallèle, une réflexion sera menée sur la possibilité de développer un réseau de transport en commun avec la CAH et l'EMS aux limites du territoire ainsi que sur le développement d'une offre de transport à la demande.

//////// Communication

Documents de communication produits

En relation avec le service communication, une sensibilisation aux nouvelles consignes de tri (bac jaune et collecte des biodéchets) et à la prévention a été réalisée tout au long de l'année :

- préparation de la [communication pour l'extension des consignes de tri et au tri à la source des biodéchets](#) qui seront appliqués au 31 décembre 2022 en Basse-Zorn,
- [articles dans le bulletin](#) intercommunal sur les consignes de tri, la prévention des déchets et les actions de développement durable,
- actualités régulières sur le [site Internet](#), dans la [newsletter](#) et sur [Facebook](#) ;
- [calendriers de collecte](#) imprimés avec les consignes de tri,
- mail/courrier aux communes sur des événements/contrôles spécifiques,
- [courriers de sensibilisation](#) au tri et d'information accompagnant la facture semestrielle : « l'actualité déchets sur la Basse-Zorn »,
- [courriers d'information](#) aux nouvelles consignes accompagné d'un dépliant.

Les « couvercles levés »

Devant les abus concernant des bacs à ordures ménagères résiduelles en situation de débordement manifeste, générant insalubrité, difficultés de collecte et iniquité notamment financière, le Conseil communautaire a décidé en juillet 2017 de mettre en place une surfacturation du service par présentation non conforme. Malgré quelques contestations au démarrage, le bien-fondé de cette décision a été établi.

Le prestataire de collecte a signalé [248 bacs](#) à ordures ménagères présentant un [couvercle ouvert](#) et un surplus de déchets ménagers entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022. Ces usagers, conformément aux différentes annonces publiées (bulletin, information sur la facture précédente, site Internet, Facebook, panneaux électroniques, presse...) se sont vu appliquer une augmentation de [10 €](#) sur leur facture.

6.5. Atelier de jus de pommes de Bietlenheim

Depuis 2006, les particuliers, membres de l'association, viennent avec leur production de pommes et repartent une heure plus tard, avec du jus de fruits frais naturel et embouteillé.

La quinzième saison de pressage de l'atelier de jus de pommes de Bietlenheim a débuté en septembre 2022. La centrifugeuse de la structure a été remplacée pour un coût global de **58.990€ HT**, avec un financement multipartite réparti comme suit :

- La Communauté de communes de la Basse-Zorn : **5.046€**
- La Communauté d'Agglomérations de Haguenau, la Commune de Gamsheim et la Commune de Kilstett : 6.752€
- La Collectivité européenne d'Alsace (20%) : 11.798€
- L'association Les Vergers du Pays de Brumath (60%) : 35.394€.





7. Prévention routière et surveillance de la voirie

Les actions et animations en matière d'éducation, de formation, de sensibilisation et d'information visent à instaurer et à développer une culture de prévention du risque routier sur le territoire de la Communauté de communes.

7.1. Intervention dans les écoles

L'animateur du Centre de Prévention et d'Education Routière (CPER) intervient depuis avril 2006 auprès des élèves scolarisés en écoles maternelles et élémentaires du territoire.

Au deuxième trimestre de l'année scolaire 2021/2022, plus de 1 500 enfants scolarisés de la petite section de maternelle au CM2 ont bénéficié des interventions de l'animateur du Centre de Prévention et d'Éducation Routière.

//////// 2^e trimestre de l'année scolaire 2021/2022

Les élèves ont pu se familiariser avec différentes notions de sécurité routière en fonction de leurs niveaux :

- bien se comporter sur le trottoir pour les maternelles,
- différencier la rue et la route pour les CP,
- travail sur la traversée de la rue en sécurité pour les CE1,
- travail sur la signalisation tricolore, importante pour le piéton (feux tricolores et feux piétons) pour les CE2,
- étude des règles du code de la route spécifique au vélo pour les CM1,
- révision des règles de la circulation à vélo pour les CM2. Ils ont ensuite passé un examen de Code de la route, qui a porté sur ce qu'ils ont appris depuis la maternelle en matière de prévention routière.

//////// 3^e trimestre de l'année scolaire 2021/2022

Des interventions pratiques ont été organisées dans les écoles maternelles avec des trottinettes et des tricycles sur une piste aménagée avec quelques panneaux de signalisation routière. Les élèves ont évolué tour à tour en tant que piétons et conducteurs. Cet exercice leur permet d'avoir une première approche des dangers de la route.

Les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 ont effectué un parcours à pied dans les rues des villes ou des villages. Grâce à cet exercice, ils ont été sensibilisés aux risques de la rue pour les piétons.

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont évolué à vélo sur une piste de maniabilité pour apprendre à garder le contrôle et la maîtrise de leur bicyclette pour rouler en sécurité.

//////// 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2022/2023

Les enfants ont continué à démontrer un grand intérêt pour la prévention routière.

Les interventions leur ont permis de mieux comprendre l'importance du respect des règles de sécurité.

Ainsi, les ateliers et animations de sensibilisation se sont poursuivis :

- les élèves des classes de maternelle ont été sensibilisés au port de la ceinture de sécurité et à la place qu'ils doivent occuper dans un véhicule à moteur,
- les élèves des classes de CP ont appris à s'installer et s'attacher correctement dans un véhicule à moteur,
- les élèves des classes de CE1 ont étudié les bons comportements à avoir sur le trottoir,
- les élèves des classes de CE2 ont travaillé sur la signalisation réservée aux piétons, la signalisation réservée aux usagers de la route et la signalisation utile pour les piétons et pour les usagers de la route,
- les élèves des classes de CM1 ont appris les équipements de sécurité obligatoire du cycliste et son vélo,
- les élèves des classes de CM2 ont différencié le bus et le car et ont appris à bien se comporter à l'intérieur de ces deux véhicules. Ils ont également été sensibilisés à l'évacuation d'un car en cas d'incident ou d'accident.

7.2. Opération « Gilet fluo »

Depuis 2014, dans le cadre de la Prévention Routière, la Communauté de communes équipe en gilets de sécurité les enfants du territoire.

Au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2022/2023, tous les élèves de CP ainsi que les nouveaux élèves arrivés sur le territoire ont ainsi reçu gratuitement des gilets de haute visibilité pour être mieux vus sur la route et leur permettre de circuler en toute sécurité à pied ou à vélo.



7.3. Surveillance de la voie publique et stationnement

Le 1^{er} juillet 2018, une surveillance de la voie publique destinée à résorber les problèmes de stationnement a été mise en place sur le territoire communautaire.

Une mission d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) a été créée, par élargissement du temps de travail de l'agent en charge du Centre de Prévention et d'Éducation Routière.

L'ASVP est compétent pour constater par procès-verbal toutes les infractions aux règles relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules et au défaut de validité ou à la non-apposition du certificat d'assurance sur les véhicules terrestres à moteur (vignette sur le pare-brise).

Il peut aussi établir des procès-verbaux d'infraction au Code de la santé publique. Ainsi, s'il voit quelqu'un dégrader ou salir la voie publique (tag, graffitis, déchets...), il peut relever l'infraction.

En 2022, les infractions les plus régulièrement constatées sur le territoire ont été les stationnements sur trottoir, les stationnements sur emplacements réservés aux personnes handicapées, les absences de disque de stationnement en zone bleue, les dépassements de la durée maximale de stationnement en zone bleue et les stationnements interdits.



Ces infractions nuisent gravement à la sécurité des piétons, cyclistes et véhicules motorisés. Au cours de l'année 2022, 296 procès-verbaux ont été établis (contre 314 en 2021).

L'ASVP continue également de veiller à la protection des enfants et des adultes qui empruntent les passages piétons à proximité des établissements scolaires aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Il est un facilitateur de passage, mais il convient de noter qu'il ne dispose pas de compétence pour régler la circulation.

7.4. Mise en fourrière des véhicules

Afin de répondre à une problématique de plus en plus gênante, un dispositif de mise en fourrière a été mis en place à l'automne 2020.

5 véhicules ont été mis en fourrière en 2022 sur le territoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn (contre 10 en 2021). Ils étaient tous en infraction sur la commune de Hoerdt.

La brigade de gendarmerie de La Wantzenau, compétente sur la commune de Hoerdt, a été présente lors des opérations d'enlèvement des véhicules, transmettant ensuite la procédure à la Communauté de communes de la Basse-Zorn qui établit la partie administrative.

Les véhicules ont été enlevés par le garage MILLE AUTO'S de Surbourg et ont tous été mis en fourrière à la suite d'un stationnement abusif de plus de 7 jours. Un seul véhicule a été restitué à son propriétaire, les quatre autres ont été placés sous le régime de la destruction administrative.



8. Tourisme et vie culturelle

La Communauté de communes met en avant son territoire et ses richesses par le biais de différents projets touristiques et culturels.

8.1. Balades nature et patrimoine, pour une découverte de la Basse-Zorn

//////// Mise en avant des richesses naturelles et patrimoniales du territoire et sensibilisation du public à l'environnement

À la découverte d'un territoire

Les balades, conduites et commentées par les animateurs de la Maison de la nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord, répondent à une demande croissante du public. C'est l'occasion pour chacun de se rapprocher de la nature, de s'émouvoir et de découvrir son environnement proche sous de multiples facettes.

Les acteurs locaux du territoire sont également sollicités et enrichissent ce programme en partageant leur savoir-faire avec le public.

Ces découvertes à pied, en petits groupes, s'inscrivent dans une logique d'écotourisme : sensibiliser pour mieux protéger et faire évoluer les comportements éco-citoyens.



MAISON DE LA NATURE DU DELTA DE LA SAUER ET D'ALSACE DU NORD

BALADES NATURE ET PATRIMOINE

Programme 2022



Inscription
Maison de la Nature du Delta
de la Sauer et d'Alsace
03 88 86 51 67
agendacine@gmail.com



Gratuit pour les participants.
Les balades sont prises en charge par la Communauté de communes.

A LA DÉCOUVERTE DE LA FORÊT

**Dimanche 13 mars, matinée
à Weyersheim, ou Weitbruch**

Partez à la découverte de la forêt, entre les différentes essences d'arbres et les animaux, vous en apprendrez un peu plus sur la nature proche de chez vous.

LES DENTS DE LA ZORN

**Dimanche 20 mars, matinée
à Hoerd**

Au départ du site d'exploitation de l'entreprise « Gravière d'Alsace Lorraine », laissez-vous guider sur la piste du castor européen.

Vous découvrirez à cette occasion les actions mises en place sur le site pour préserver la faune et la flore typiques des zones humides.

A L'ÉCOUTE DES OISEAUX

**Samedi 26 mars, matinée
à Weyersheim**

Au début du printemps, perchés par-ci par-là, les oiseaux sont prêts à nous offrir une véritable symphonie. Prêtons l'oreille à la nature le temps d'une matinée et apprenons ensemble à distinguer les mélodies et les rythmes de quelques espèces d'oiseaux présentes à côté de chez vous.

LES ARBRES DE NOS FORÊTS

**Samedi 30 avril, après-midi
à Geudertheim**

« Au pied de mon arbre, je vivais heureux... » Oui, mais lequel ? Pourquoi ne pas vous initier à l'identification des arbres, arbustes et lianes qui peuplent nos forêts alsaciennes ? Après tout, ils sont partout où l'on se promène, ils nous apportent oxygène et ombre, parfois même quiétude ! Vous repartirez avec quelques clés pour les reconnaître !

AU CLAIR DE LUNE

**Vendredi 13 mai, soirée
à Geudertheim**

Venez explorer un coin de forêt avec ses ambiances crépusculaires. L'animatrice vous guidera à la découverte de la flore et de la faune de ce milieu et peut-être que la chouette hulotte, les chauves-souris ou un chevreuil se feront entendre au cours de la soirée.

JOUETS BUISSONNIERS

**Samedi 21 mai, après-midi
à Weyersheim**

Lors d'une balade vous apprendrez à fabriquer des jouets d'antan avec les éléments naturels qui nous entourent.

LA BIODIVERSITÉ S'INVITE DANS MON JARDIN

**Dimanche 22 mai, après-midi
à Weyersheim**

Un mulot dans le tas de bois, une fouine dans la grange, un orvet dans le compost, un crapaud dans le potager... Les exemples de cohabitation entre l'homme et la faune sauvage sont multiples et cela même au seuil de notre porte. Venez découvrir les indices de présence de nos voisins à poils, à plumes ou à écailles ainsi que les moyens de les accueillir et de les observer dans les meilleures conditions.



BALADES NATURE ET PATRIMOINE

Programme 2022



Inscription
Maison de la Nature du Delta
de la Sauer et d'Alsace
03 88 86 51 67
agendacine@gmail.com



Gratuit pour les participants.
Les balades sont prises en charge par la Communauté de communes.

VINGT MILLE LIEUES SOUS LA MARE

**Samedi 4 juin, matinée
à Gries**

Que ce soit à sa surface, dans les airs ou dans ses profondeurs, les mares abritent un bestiaire méconnu et pourtant tellement surprenant. Partons en immersion dans cet écosystème fragile et découvrons quelques-unes des créatures étranges et fantastiques qui l'habitent. Avec un peu de chance, vous aurez la chance d'apercevoir le vol des fées libellules et de faire la connaissance d'un véritable dragon d'eau douce !
Prévoir des bottes et des vêtements de rechanges en cas de glissade inopinée.

IL ÉTAIT UNE FOIS... EN FORÊT

**Samedi 11 juin, matinée
à Gries**

Laissez-vous emporter dans un autre monde et venez découvrir les contes et légendes des êtres vivants et imaginaires de la forêt.

RENCONTRE AVEC LE PETIT PEUPLE DE L'HERBE

**Mardi 12 juillet, après-midi
à Geudertheim**

Qui entend-on striduler dans le pré ? Quel est le nom de ce papillon ? Est-ce un criquet ou une sauterelle ? Combien de temps peut vivre cette araignée ? Quel univers curieux que celui du petit peuple de l'herbe ! Allons ensemble à sa découverte lors d'un après-midi dans la prairie.
Prévoir une gourde, un chapeau, un pantalon léger et des chaussures hautes.



A LA RENCONTRE DU CHEVREUIL

**Jeudi 28 juillet, matinée (tôt)
à Weyersheim**

Sur les traces du plus petit cervidé d'Europe. En cette période de rut, les chevreuils sont dans tous leurs états. Une occasion en or pour mieux les observer et en apprendre un peu davantage sur notre gazelle européenne ! Une balade à la fois ludique et éducative à la rencontre de l'un de nos plus attachants hôtes sauvages.

INITIATION AU LAND ART

**Dimanche 2 octobre, après-midi
à Kurtzenhouse**

Et si on profitait de l'automne et de sa multitude de couleurs pour faire du Land art ? Autour de l'ancienne carrière, nous aurons l'occasion de nous adonner à cet art qui utilise les éléments naturels comme matières premières.

DÉCOUVERTE DE LA SYLVOTHÉRAPIE

**Dimanche 9 octobre, matinée
à Gries**

Venez vous initier à ce nouveau concept alliant nature et bien-être, et repartez l'esprit léger !

A LA DÉCOUVERTE DE LA FORÊT

**Dimanche 9 octobre, après-midi
à Weitbruch**

Lors de cette balade en forêt, Jean-Philippe Schmitt et Magali Savio vous feront découvrir la forêt sous différents angles : gestion forestière, découvertes sensorielle, ludique ou scientifique... Les 2 passionnés de nature vous transmettront un peu de leur savoir.

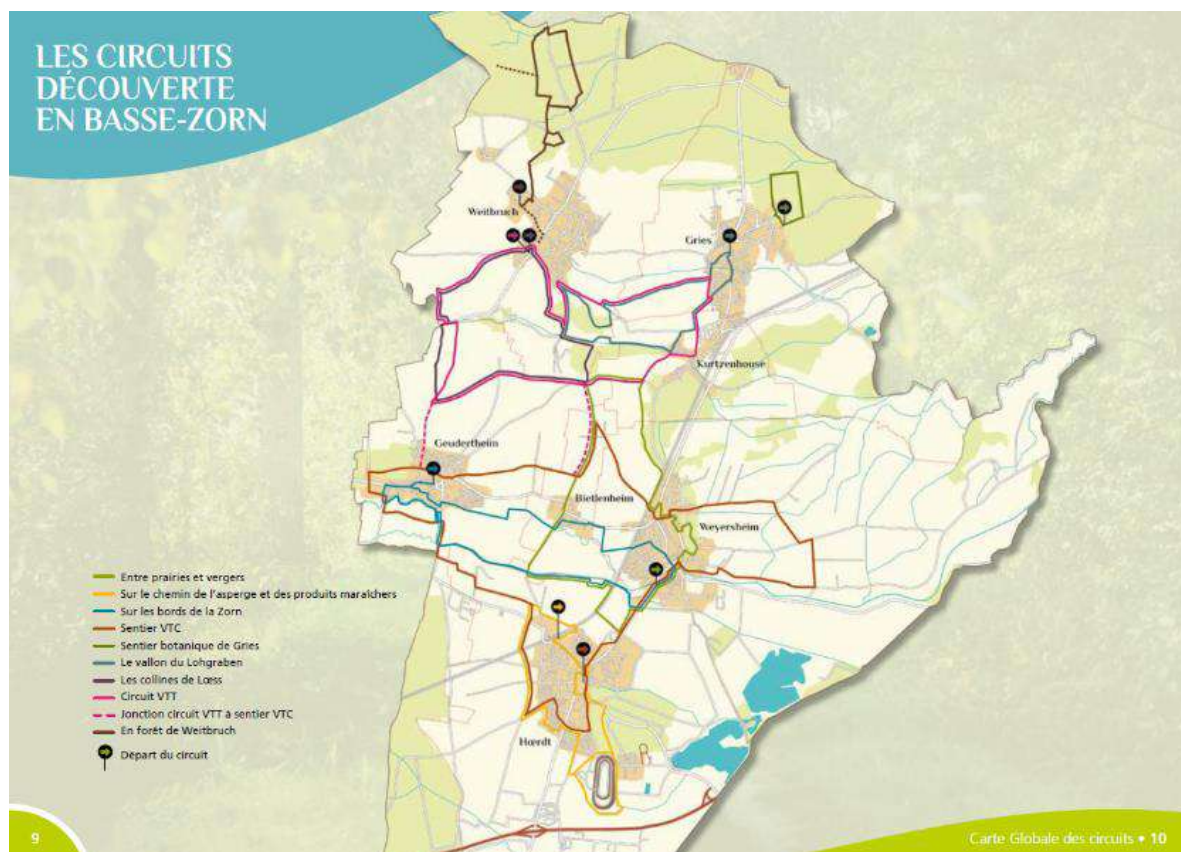
SUR LA PISTE DES ANIMAUX

**Samedi 19 novembre, matinée
à Weitbruch**

Partez sur la piste des animaux en forêt de Weitbruch.

8.2. Circuits découverte en Basse-Zorn

Les circuits « Découverte en Basse-Zorn » sont aujourd'hui au nombre de 9 pour une distance cumulée d'environ 110 km répartie sur un territoire de 80 km² qui participent ainsi, à l'affirmation d'une identité territoriale ainsi qu'à la dynamisation de l'économie locale.



Chacun d'eux trouve son ancrage dans une thématique particulière qui a été développée à l'aide d'un travail collaboratif avec les acteurs et les forces vives du territoire :

« Entre prairies et vergers » : la diversité agricole (prairies, maïs, blé, vergers...), le patrimoine agricole (anciennes fermes, moulin à huile, etc.), la sensibilisation à sa mutation

« Le chemin de l'asperge et des produits maraîchers » : la culture de l'asperge, les cultures maraîchères, l'activité équestre, les maisons à colombages de Hoerdt

« Sur les bords de la Zorn » : le milieu naturel formé par la vallée de la Zorn, le patrimoine relatif à l'eau (moulins, lavoirs, etc.)

« Sentier botanique de Gries » : la diversité de la flore locale ainsi qu'une mare pédagogique (sentier existant réaménagé)

« VTC » : découverte familiale du territoire à vélo

« Les collines de lœss » : le paysage vallonné, les points de vue remarquables, les vergers, la tradition vinicole d'autrefois

« Le vallon du Lohgraben » : les terrasses fluviales entaillées par des petits vallons, les maisons à colombages de Gries et Kurtzenhouse

« VTT » : la pratique sportive du VTT dans les collines et les vergers traditionnels

« Forêt de Weitbruch » : circuit forestier complémentaire au « sentier botanique de Gries » et aux parcours « ludisme et équilibre vital » existants de Geudertheim et Hoerdt

Dans le cadre de son projet de territoire à l'horizon 2030, adopté en 2020, la Communauté de communes souhaite développer l'attractivité touristique du territoire autour de la nature et du cheval en poursuivant notamment l'aménagement et le développement de ses circuits découverte.

En 2022, il est envisagé la conception de nouveaux tracés mettant en avant la nouvelle passe à poissons de Weyersheim, les forêts de Gries et de Weitbruch, l'identité équestre du territoire, ...



8.3. Expositions à la Maison des Services

Depuis 2009, les artistes amateurs issus du territoire de la Basse-Zorn et des alentours exposent leurs œuvres à la Maison des Services.

Les murs neutres de la Communauté de communes offrent à tous les artistes qui en font la demande, un lieu de mise en valeur et de présentation au public leurs réalisations pour une durée d'environ trois mois.

En 2022, trois expositions ont été accueillies à la Maison des Services. Toutefois la Communauté de communes a maintenu les programmations moyennant certaines adaptations.

Maryse KRILOFF



29 décembre 2021
- 30 mars 2022
Huile, acrylique et
techniques mixtes

Roger HENTZIEN & Etienne ULRICH



1^{er} avril – 30 juin
- Dessins réalistes
- Enchevêtrements
contemporains

Martine LICHTI



21 novembre 2022
– 28 février 2023
Huile et aquarelle

8.4. Promotion de la langue et la culture régionales

En 2013, la Communauté de communes a été sélectionnée dans le Bas-Rhin pour participer à une expérimentation en faveur d'un programme linguistique global.

Cette expérimentation s'inscrit dans la politique régionale en faveur du bilinguisme. Initiée par la Région Grand Est, elle est portée par l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA).

Ce projet a permis de développer 10 actions destinées aux structures du territoire entre 2015 et 2020.

A l'échéance de ce partenariat, une convention a été passée en 2020 puis renouvelée pour l'année 2021 et l'année 2022 avec l'association ABAMA, qui a été chargée du développement, du pilotage et du suivi des actions en langue régionale.

//////// Bilan des actions 2022

- 190 kits naissance ont été remis aux communes pour tous les nouveaux nés (contre 130 en 2021),
- deux éditions des semaines d'immersion en alsacien à destination des 6-10 ans ont été organisées pour les enfants du territoire durant les vacances scolaires d'hiver et d'automne. Ont été accueillis :
 - 25 enfants à la session de février,
 - 24 à celle d'octobre ;

Ces sessions sont plébiscitées par les parents et les enfants et font en général l'objet d'une bonne couverture médiatique locale.



- des ateliers d'initiation à l'alsacien dirigés par Christine FISCHBACH se sont poursuivis durant l'année scolaire 2021-2022 dans 5 écoles maternelles du territoire, le thème étant « la nature au fil des saisons », soit 522 élèves ont bénéficié de ces ateliers (autant qu'en 2021). Les enfants ayant pu découvrir contes, comptines, jeux de doigts... en alsacien ont, à l'issue des séances, reçu un livret avec les comptines,
- des articles en alsacien ont été insérés dans les différents bulletins communaux et intercommunaux.



9. Aide à la Personne

La Communauté de communes soutient les actions sociales d'aide à la personne, en complémentarité des aides apportées à la population par le niveau communal.

9.1. Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes « La Solidarité » de Hoerdt

La Communauté de communes est propriétaire d'un bâtiment datant de 1990, situé au 122 Rue de la République, 67720 HOERDT. Ce bâtiment est destiné à l'hébergement de personnes âgées et revêt la forme d'une Maison d'Accueil pour Personnes Âgées Dépendantes (MAPAD).

L'activité est gérée par l'Association « La Solidarité » dont le siège social est établi à Hoerdt. Une convention d'occupation temporaire du domaine public a été mise en place avec l'association, conformément à une délibération du Conseil de Communauté en date du 16 octobre 2015.

//////// Travaux énergétique du bâtiment

Ce projet de rénovation, qui a connu plusieurs aléas et pris du retard du fait de la défaillance du premier maître d'œuvre, a connu parallèlement une augmentation très significative de l'enveloppe budgétaire allouée initialement (748.320€ HT, dont 468.000€ de rénovation énergétique en 2018), pour parvenir à un estimatif total de **1.600.000 € HT en 2022**.

Cette majoration s'explique par la meilleure prise en compte des travaux nécessaires pour atteindre la **performance énergétique très significative de – 40 %** (anticipant l'application de la loi Elan) mais relève également de la conjoncture économique actuelle.

Les **marchés ont été attribué en juin 2022**, le début des travaux est prévu en 2023.

//////// Les animations à l'EHPAD

Des animations régulières sur place

- Tous les mardis après-midi présence d'une bénévole pour des discussions et le partage d'un goûter
- Les mercredis matin, séance « snoezelen »,
- Les mercredis après-midi, musique et chants,
- Les jeudis après-midi, gymnastique assise,
- 1 vendredi sur 2, séance d'art thérapie,
- 1 vendredi sur 2, séance de médiation par l'animal.

Devant les incertitudes sanitaires liées au COVID circulant toujours, il n'y a pas eu de reprise de journées tartes flambées avec visiteurs, mais une journée fête d'été a tout de même été organisée en juin 2022 avec la présence des familles. Elle a rencontré un vif succès.

Plusieurs sorties encadrées par le personnel

- Déjeuner au restaurant « Le Vulcano » à Hoerdt
- Deux rendez-vous pour la messe à la basilique de Marienthal suivis d'un déjeuner au restaurant « Notre Dame »
- Promenade au « chemin des cimes » suivie d'un déjeuner au restaurant « Le Cleebourg »
- Visite des « Jardins à papillons », déjeuner au restaurant « Au Cheval Noir » et balade en petit train
- Goûter à Café Crème à Hoerdt
- Sortie au « Parc de Sainte Croix » avec Safari en petit train et déjeuner au restaurant
- Grande Roue et déjeuner à « L'ancienne Douane »
- Déjeuner à la « Cour des Chasseurs »
- Train forestier à vapeur à Abreschwiller suivi d'un déjeuner au restaurant « Chez Léon »
- Sortie au parc Mundenhof en Allemagne avec déjeuner au restaurant
- Marché de Noël à Haguenau suivi d'un déjeuner au restaurant « L'ancienne douane »

Tout au long de l'année, le personnel organise selon leur disponibilité et leur cycle de travail des activités :

- Loto
- Jeux sportifs
- Soirées foot à la télévision commune
- Jeux de société
- Balades dans les rues de Hoerdt
- Apéritifs occasionnels

Pour clôturer l'année, la fête de Noël des résidents a eu lieu le 21 décembre 2022, les familles et amis des résidents étaient conviés à participer au déjeuner sur inscription, et la chorale des élus s'est à nouveau réunie.

9.2. Aide aux aidants

La Communauté de communes propose un programme de soutien aux aidants, qui est reconduit à la suite de l'appel à projets de la Collectivité Européenne d'Alsace, et ses partenaires (CNSA, CARSAT ...) réunis en Conférence des Financeurs, en charge de la gestion locale de la contribution solidarité autonomie mise en place pour les personnes âgées, les aidants et les personnes handicapées.

Le programme d'actions de soutien aux aidants de la Basse-Zorn, subventionné par la Conférence des Financeurs et la CARSAT, a démarré en

février 2022, via une large diffusion auprès des habitants, avec les actions suivantes :

- **Les journées Bol d'air**

Il y a eu trois journées bol d'air le 13 avril, le 30 août et le 14 octobre 2022 au moulin de Niefern à Urhwiller, animées par Annie SCHNEIDERLIN et Sophie PAROLINI. 24 aidants ont pu bénéficier de ces ateliers alliant diverses techniques de relaxation dans la nature et permettant de créer des liens, d'obtenir des conseils sur le mieux-être, d'échanger avec d'autres aidants, le tout encadré par des professionnels.



- **Sophro-danse**

Le cycle de 8 séances du 6 septembre au 25 octobre a été animé par Annie SCHNEIDERLIN, sophrologue, à Kurtzenhouse. Il a rassemblé 6 participants. Le contenu des séances a mélangé créativité et relaxation dynamique. La danse était le vecteur pour se relâcher par le mouvement, réaliser des exercices ludiques, partager des moments d'échanges et apprendre des techniques de respiration.

- **Sophro-balade**

Le cycle de 8 séances animé par Annie SCHNEIDERLIN, sophrologue, a eu lieu du 4 mai au 22 juin à Geudertheim. L'atelier a regroupé 8 participants. La sophrologie alliée à la marche douce a permis aux aidants d'avoir un temps de pause en nature en favorisant leur mieux-être à l'aide de techniques de relaxation, de respiration et de détente musculaire.



- **Rigologie**

Les 8 séances ont rassemblé 10 participants. Le cycle s'est déroulé du 10 février au 31 mars, à Weitbruch.

Les participants ont pu prendre soin d'eux, apprendre à respirer, rigoler, revenir à soi et retrouver des ressources tout en étant initiés à des exercices de respiration consciente, de sophrologie ludique, de yoga du rire, de méditation du rire ...



9.3. Actions de prévention à la perte d'autonomie

Durant l'année 2022, les actions à destination des seniors vivants à domicile ont repris sur le territoire communautaire. Elles sont destinées aux habitants du territoire, portées et coordonnées par la Communauté de communes de la Basse-Zorn, et gratuites.

Elles sont subventionnées par la Conférence des Financeurs de la Prévention à la Perte d'Autonomie constituée de la (Collectivité européenne d'Alsace et de ses partenaires, CARSAT, CNSA ...)

En avril 2022, cette Conférence des Financeurs d'Alsace a validé le renouvellement du financement d'un poste de coordinatrice seniors au sein de la Communauté de communes. Cette ressource a la charge d'apporter une réponse adaptée aux besoins et problématiques du territoire, de faire bénéficier les seniors de plus de 60 ans et les aidants d'une offre de services adaptés et d'améliorer leur qualité de vie en les accompagnant et en collaborant avec les instances du territoire.

Le [programme des actions seniors](#) a démarré [en septembre 2022](#), avec une large communication auprès des habitants. Il regroupe les actions suivantes :

- **La prévention routière**

Atelier à destination des seniors s'articulant autour de 3 modules indissociables, animé par l'agent ASVP de la Communauté de communes, Gérard BERTEVAS. Les séances ont eu lieu du 6 octobre au 20 octobre, à Gries et ont mobilisé 9 participants.



- **Sommeil**

Cet atelier a été animé par Carole BERNOLD, sophrologue et naturopathe sur la thématique « *Améliorer la qualité de son sommeil par la sophrologie* ». Un premier cycle de 6 séances a eu lieu à Geudertheim, du 15 septembre au 20 octobre et a rassemblé 12 participants.



- **Stimuler sa mémoire et sa concentration**

Les 6 séances ont été animées par Carole BERNOLD, à partir du 3 novembre à Weitbruch. Le contenu des ateliers a comporté une partie théorique avec l'apprentissage et la compréhension des fonctions cognitives et l'évolution du cerveau avec l'âge, et une autre partie liée à la pratique de la sophrologie et à la mise en place d'une routine énergétique pour muscler le cerveau dans son quotidien.

L'action a rassemblé 14 participants. D'autres dates sont programmées pour 2023 dans la commune de Geudertheim et Kurtzenhouse.

- **Cuisine**

Animées par Frédérique HOLT diététicienne, les 6 séances se sont déroulées à Weyersheim, du 15 septembre au 17 octobre.

A chaque séance des recettes petit budget, nutritives, équilibrées, avec des produits frais et de manière vertueuse (zéro déchet) ont été élaborées avec l'intervenante. Les séances ont compté entre 10 et 12 participants.



- **Art thérapie**

Les 10 séances ont été animées par Aurélie MORVAN, art-thérapeute et psychologue. Le cycle s'est déroulé du 23 septembre au 16 décembre à Hoerdt, et a abordé différentes thématiques de la vie, en utilisant des techniques artistiques variées, tout en stimulant les capacités créatrices.

L'art thérapie a permis aux participants de mettre à distances certains événements et d'apaiser certaines de leurs angoisses. 10 personnes étaient inscrites sur ces ateliers et d'autres dates sont programmées pour 2023 dans la commune de Weitbruch.



- **Initiation au numérique**

10 séances ont été menées par l'équipe de la CyberGrange, à compter du 7 novembre à Gries. Ce cycle a comporté 4 modules d'apprentissages indissociables afin d'initier les participants à l'outil numérique. 8 participants étaient présents pour ce cycle d'initiation spécial débutant.



D'autres rendez-vous sont à venir sur la commune de Hoerdt au début de l'année 2023.

- **Marche nordique**

12 séances se sont déroulées en 2022, à partir du 8 novembre à Gries, animées par différentes intervenantes de l'association SIEL BLEU. La marche avec bâtons aide à stimuler la motricité en maintenant et développant la coordination motrice ... L'action a rassemblé entre 17 inscrits.

D'autres rendez-vous sont à venir sur les communes de Weitbruch et Weyersheim au début de l'année 2023.



Les actions réalisées en 2022 sont appelées à se poursuivre en 2023, elles ont déjà permis d'observer un effet bénéfique et concret chez les 60 ans et plus, qui apprécient d'avoir des rendez-vous réguliers, de pouvoir préserver leur

capital autonomie, d'améliorer leur qualité de vie et leur vie sociale sur le territoire.

Ces actions **favorisent le lien social** des seniors.

Les actions en faveur des aidants du territoire ne sont pas en reste. Destinées à accompagner et soutenir les aidants, en proposant une diversité d'ateliers de répit et une meilleure orientation vers les professionnels adaptés du territoire.

A noter que **les actions de prévention de la perte d'autonomie** des seniors à domicile **s'inscrivent pleinement dans le projet de territoire Basse-Zorn 2030**.

9.4. Solidarité avec l'Ukraine

//////// Opération « Soutenons l'Ukraine ! »

C'est le jeudi 24 février 2022 que l'invasion russe a débuté sur le sol ukrainien et la Basse-Zorn a mis moins d'une semaine pour se mobiliser.

Le 4 mars 2022, la Communauté de communes de la Basse Zorn, en collaboration avec l'association AES Alsace (Actions et Echanges Slaves) de Geudertheim, a souhaité apporter son soutien au peuple ukrainien. Pour mener cette opération, un groupe de pilotage a été mis en place sous la direction de Denis RIEDINGER, Président de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, Sylvie ROEHLLY, Vice-présidente de la Communauté de communes de la Basse-Zorn et Alain ARMAND, Président de l'association AES Alsace.

Les opérations « Soutenons l'Ukraine » déployées sur plus d'un an ont ainsi permis de collecter plus de 76.000€ de dons provenant de collectivités territoriales, d'associations, de sociétés mais aussi de particuliers.

Près de 73.000€ ont été dépensés pour des produits essentiels à la population, de l'alimentaire à l'équipement technique, mais aussi pour l'achat et l'acheminement de lits et poêles à bois.

A destination notamment du Centre de Secours de Loutsk et du Service Social de Golobé, une partie du matériel a également été réacheminée sur les lignes de fronts.



Chargement à Geudertheim



Livraison à Loutsk

L'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn était la porte d'entrée des actions de solidarité menées par la CCBZ avec les quelques étapes suivantes :

- Lancement officiel de l'opération globale « Soutenons l'Ukraine ! » fin février,
- Appel aux dons des acteurs économiques et des habitants début mars,
- Récolte de denrées alimentaires et de vêtements en mars,
- Participation à l'action « Solidarité Ukraine » initiée par la FDMJC en mars,
- Lancement de l'opération « Les Paniers de la solidarité » dans les commerces de proximité du territoire avec le CIJ en avril,
- Achats de matériels spécifiques en relation avec le centre de secours de Loutsk en Ukraine afin de faire partir deux convois de marchandises en mars et en mai.

Cette opération de solidarité active a mobilisé l'ensemble des animateurs de l'AJBZ au premier semestre de l'année, mais aussi les élus et agents des services de la Communauté de communes de la Basse-Zorn.



Matériel collecté et acheté par l'AES et la CCBZ grâce aux dons



Livraison du matériel au Centre social de Golobé



10. Petite Enfance

Le projet de territoire 2030 et la convention territoriale globale (CTG) menée avec la CAF s'articulent de manière conjointe avec la commission jeunesse communautaire afin de développer des services liés à la petite enfance, avec pour but que chaque famille puisse se voir proposer une solution de garde sur le territoire.

Le projet de territoire à l'horizon 2030 et la convention territoriale globale (CTG) menée avec la CAF, s'articulent de manière conjointe avec la commission jeunesse communautaire et dont les projets sont les suivants.

10.1. Création d'un Relais Petite Enfance (RPE)

En janvier 2022, six réunions avaient été organisées à l'attention des assistants maternels du territoire afin d'échanger sur les attentes, besoins, expériences et difficultés rencontrés, et d'établir un diagnostic de la profession en Basse-Zorn. Pour répondre aux attentes exprimées, le Conseil Communautaire, en décembre 2022, a voté la création d'un RPE sur la Basse-Zorn.

Réunion avec les assistants maternels



Les locaux alloués à cette future structure seront à la « Résidence Seniors » de Weyersheim.

Des bureaux de permanence seront également établis dans des communes du territoire, afin d'être au plus proche des familles et des assistants maternels. Pour la gestion globale de ce nouvel équipement, il a été acté le recrutement d'un animateur de RPE en 2023 et à cet effet une fiche de poste a été élaborée.

L'ensemble des dépenses liées à ce nouvel équipement (dont l'informatique et le réseau) et à l'emploi dédié sera subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui est le partenaire principal de cette mise en œuvre.

10.2. Mise en réseau des structures enfance du territoire

En juin 2022 a eu lieu la première rencontre entre l'ensemble des directions des structures périscolaires du territoire (Geudertheim, Gries, Hoerd, Weitbruch,

Weyersheim) et du Centre Culturel Hoerdt qui propose un accueil de loisirs sans hébergement en juillet.

Les référents ou coordinateurs territoriaux ALEF (Gries et Weyersheim) et AGF (Weitbruch), ainsi qu'un représentant de la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC) étaient présents également.

Cette première réunion a permis à l'ensemble de ces acteurs locaux d'avoir un espace de discussion collectif à l'échelle du territoire.

Une analyse annuelle des propositions en termes d'accueils de loisirs et de mercredis récréatifs a été entreprise.

Un des constats principaux est, qu'hormis la structure hoerdtoise, aucune ne fonctionne lors des secondes semaines des petites vacances scolaires ou encore au mois d'août. Des améliorations pourraient être envisagées afin d'étendre la couverture des offres sur le territoire.

Un autre sujet évoqué lors de cette rencontre initiale est celui du recensement des besoins de formation au sein des équipes d'animation, ainsi que le partage de bonnes pratiques entre les personnels des différentes structures.

En définitive, cette nouvelle instance à l'échelle territoriale a déjà un avantage inédit, celui de faire se rencontrer les directions de ces structures et de favoriser le dialogue entre-elles.

Le rôle de l'animateur coordinateur a pour le moment été de laisser la parole libre et les premiers retours des participants sont plutôt positifs, tous ont émis le souhait de se revoir.

Une prochaine réunion est prévue au premier trimestre 2023.

10.3. Création d'un poste de Chargé de coopération

Depuis plusieurs mois, la coordination globale pour la jeunesse est exercée par le coordinateur de l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn, dont l'emploi est conventionné avec la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC).

Ceci a permis d'avancer sur différents projets dont certains sont sur le point d'aboutir.

Afin d'inscrire dans la durée les nouveaux services et projets initiés, le poste sera certainement fléché sur cette fonction de coordination. Plusieurs scénarios sont à l'étude avec la CCBZ, la FDMJC ALSACE et la CAF pour élaborer un montage qui convienne à tous.



11. Animation Jeunesse

La politique intercommunale en faveur des jeunes de 11 à 18 ans instaure des activités socio-éducatives en partenariat conventionné avec la FDMJC Alsace et en relation avec les ressources locales : associations, artisans, écoles et collèges.

11.1. Bilan du premier semestre 2021

//////// Les congés de février

Un programme d'activités à la carte, destiné aux jeunes âgés de 11 à 18 ans (sorties, soirées, grands jeux, sports, etc.) a été élaboré et proposé aux adolescents du territoire.

En parallèle, un nouveau séjour aux sports d'hiver a été réalisé à Saint Sorlin d'Arves en Savoie.

//////// Carnaval de Hoerdt

En février 2022, la pandémie n'était pas finie, le Carnaval des Enfants prévu le dimanche 27 février a été annulé.

Le mardi suivant, la traditionnelle cavalcade de chars n'a pas pu se tenir sous son format habituel, mais l'association carnavalesque (avec l'accord de la Préfecture) a tout de même proposé un défilé de charrettes à bras ainsi qu'un « brûle sorcière » sur la Place du Marché.

L'Animation Jeunesse n'ayant pas d'actions d'autofinancement à mener, l'organisation de la buvette s'est faite par une autre structure.

//////// Le partenariat avec le collège de Hoerdt

Accueils Jeux

Les accueils jeux de société proposés de 13h à 14h les mardis et jeudis au collège fonctionnent toujours avec la présence de bons nombres d'élèves. Cette présence permet également d'être au contact des collégiens pour leur proposer d'autres actions ou projets menés par l'AJBZ.

Cycles des expositions et ateliers de sensibilisation

✓ Outil pédagogique « la Bête Noire » en janvier avec les 6^e

Ces interventions ont été menées en partenariat avec la CeA (Collectivité européenne d'Alsace) et l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn.

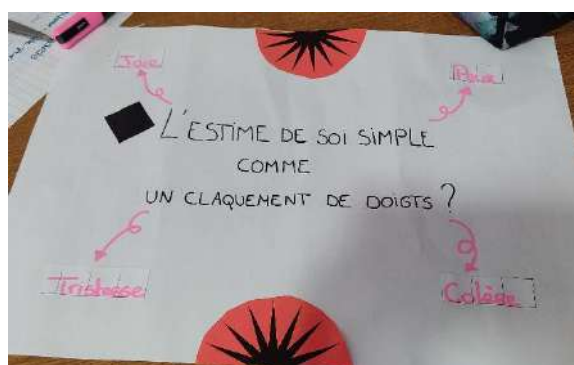
Le but de cet outil est d'informer, repérer et agir sur une situation de harcèlement scolaire. Les collégiens se sont révélés intéressés tant dans les discussions que sur le jeu de rôle.

✓ L'outil pédagogique « Dés-Infox » en mai pour les classes de 5^e

Ce nouvel outil, créé grâce à un partenariat entre les MJC, vise à sensibiliser le public sur les « fake news », les « deep fake » et autres « HOAX », dans le cadre de l'éducation au média et à l'information.

✓ L'outil « Estime de soi » en juin pour les classes de 4^e

Cet outil de la CeA a également été coanimé avec l'équipe de l'AJBZ. Dans le développement de l'adolescent, il est nécessaire de conscientiser les émotions. L'objectif de cet outil est de favoriser une ambiance scolaire apaisée, de créer un climat de confiance et un contexte pédagogique stimulant qui permettent à chaque élève de retrouver l'estime de soi et de renouer avec la réussite scolaire ainsi que de prévenir les conduites à risques (décrochage, difficulté d'apprentissage, délinquance...).



✓ « Electeurs en Herbe » de mars à avril pour les classes de 3^e

L'année de l'élection présidentielle française a permis de proposer « Electeurs en herbes » pour une classe de 3^e.

L'objectif final était de se familiariser avec l'univers électoral, de pouvoir instruire, expliquer le paysage politique français et surtout déconstruire beaucoup d'a priori.

//////// « L'Aventure de Citoxe, avec le BCGO »

Suite à la rencontre de la nouvelle équipe d'animation du BCGO constituée d'un service civique et de trois apprentis BPJEPS une réflexion sur la thématique de l'Aventure de Citoxe du mois d'avril 2022 s'est construite.

21 jeunes de 9 à 13 ans ont été accueillis pendant 4 jours de 8h30 à 16h et ont pu notamment partager un moment d'échange avec 3 joueurs professionnels, assister à un entraînement et chaque jeune s'est vu remettre un billet avec accompagnateur pour aller voir un match officiel en championnat.



//////// Promeneurs du Net

Le réseau des professionnels des Promeneurs du net a pu cette année reprendre ses rencontres en présentiel, une fois par mois, afin d'échanger entre professionnels des situations rencontrées sur le terrain et aussi s'aider les uns et les autres à mettre des outils en place envers les jeunes et les familles.

Chaque temps de formation permet d'évoquer des sujets variés comme l'éducation aux médias, l'usage pédagogique des jeux vidéo, le cyber harcèlement...

//////// Le réseau de jeunes animateurs volontaires

Cette équipe de volontaires est toujours aussi dynamique et présente à chaque période de vacances scolaire.

Plusieurs des animateurs sont en cours de formation, soit en stage pratique BAFA soit en attente de réaliser leur dernier stage d'approfondissement BAFA.

//////// Les actions transfrontalières PAMINA

L'action transfrontalière menée avec l'Eurodistrict PAMINA connaît des difficultés d'organisation compte-tenu des différentes vagues de la pandémie. Les réunions du réseau où sont présentes l'ensemble des structures jeunes allemandes et françaises ont pu être maintenues mais ce n'a pas été le cas pour les actions menées sur le terrain avec les adolescents.

Des projets sont en perspectives pour la rentrée scolaire de l'automne 2023. De nouveaux partenaires allemands sont prêts à intégrer le réseau, cela permettra de développer les relations et les actions qui en découlent et de redonner un dynamisme à l'ensemble.

11.2. Été 2022

//////// Une année de confirmation

La fin des mesures liées à la pandémie a permis un nouveau départ pour les activités et équipes d'animation.

Le contexte et la météo ont permis la réalisation de sept belles semaines d'activités pour la jeunesse du territoire, avec la participation du réseau d'animateurs volontaires de l'AJBZ.

Un jeune ukrainien a été accueilli gratuitement sur une belle partie de l'été, conformément à la décision prise par la Communauté de communes. Ce jeune a ainsi pu s'intégrer pleinement dans les activités proposées, avec les adolescents du territoire dont l'attitude s'est avérée réellement bienveillante.

Animations de rue de juin à septembre

Comme au printemps 2021, la CCBZ a souhaité renouveler l'opération « animation de rue » de juin à septembre, par une nouvelle embauche d'un animateur en CDD.

Cette action a pour objectif de continuer le travail exercé auprès des adolescents les plus âgés et jeunes adultes qui se retrouvent souvent le soir en l'extérieur.

La présence d'un animateur sur ces lieux où les jeunes se regroupent (city-stades...) ainsi que les ouvertures de locaux jeunes en soirée, permet de conserver un lien direct avec ces jeunes âgés entre 16 et 25 ans.

Malheureusement, à l'image des difficultés de recrutement dans le domaine de l'animation ces derniers mois, et malgré la sollicitation de différents réseaux et le bouche-à-oreille sur le territoire, aucun candidat n'a manifesté son intérêt intéressé pour le poste qui aurait pourtant pu satisfaire un profil de type étudiant en sport par exemple.

Raid Aventure 2022

Cette année encore le Raid Aventure s'est déroulé en partenariat avec 3 territoires : la Basse-Zorn, La Wantzenau et le Pays Rhénan.

Ce séjour qui se déroule sur 4 jours avec les nuitées sous tente a été installé dans une commune du Pays Rhénan, à Leutenheim.

Les jeunes, répartis par équipe de 3, ont participé à des épreuves terrestres et nautiques et tous les déplacements se sont effectués à vélo.

Le soir après le repas, les jeunes pouvaient profiter d'une soirée d'animation : jeux de connaissance, kermesse et jeux de société.

Quatre pôles d'organisation ont été établis pour le bon fonctionnement du séjour : Pôle aventure, Pôle vie quotidienne, Pôle nautique, Pôle vélo et sécurité.

A la fin des 4 jours s'est déroulé une remise des prix sur le territoire du Pays rhénan à Leutenheim avec la présence du Maire et quelques élus des différents territoires.



Séjour à la Japan Expo à Villepinte

Après deux années d'absence dues à la crise sanitaire, le séjour à la « Japan Expo », très prisé par les adolescents, a fait son retour dans la programmation estivale de l'AJBZ.

Cette année, ce séjour a été dirigé par le nouvel apprenti en BPJEPS LTP dans le cadre de son projet d'animation autour de la « Pop Culture » et de son stage de direction.

Le trajet jusqu'à Villepinte s'est fait avec les deux minibus de l'AJBZ le groupe a séjourné trois nuits dans un hôtel Première Classe, à 5 minutes de route du parc des expositions, lieu de l'événement.

Déguisements et Cosplay de rigueur sur place, certains jeunes et animateurs ont joué le jeu.

Le plus jeunes étaient encadrés par des animateurs, les plus âgés (plus autonomes), ont eu la possibilité de faire des groupes (de trois minimum) sans animateur du moment qu'ils restaient joignables par téléphone.

Ils ont pu durant ces trois journées : visiter, déambuler dans les stands, rencontrer des auteurs, avoir des dédicaces, assister aux interviews, avant-premières et autres spectacles.



Camp à Mittersheim 2022

Fort d'une précédente expérience en 2017, un séjour de proximité à Mittersheim en Moselle a été organisé. Cette offre proposait un camp accessible au plus grand nombre pour un dépaysement à moindre coût.

Le groupe était réduit pour cette première réédition, toutefois l'équipe d'animation souhaite pouvoir installer cette action dans le temps.

L'organisation et la direction du séjour a été partagée entre Cyril Rossdeutsch (adjoint) et Antoine Adriano (directeur), stagiaire BEPJEPS LTP afin de valider des jours de direction en stage pratique.

Le choix d'un séjour de proximité (Lorraine), de 8 jours, a permis de proposer des tarifs attractifs en fonction du Quotient Familial (avec le partenariat de la CAF).

Les deux premiers jours se sont déroulés sous tentes Marabout (grande tente avec plancher de type dortoir), rythmé par les jeux extérieurs, les baignades et l'accès illimité à la structure gonflable sur le lac.

A partir du lundi et jusqu'au départ, la résidence s'est faite dans le bâtiment du CNS et des animations par demi-journées étaient proposées : voile, paddle, canoë, pédalo, sortie en VTT, Laser Game, tir à l'arc, visite de Sarrebourg et participation à un festival.

Sur ce séjour, la participation financière d'un jeune ukrainien a été prise en charge par la Communauté de communes.



11.3. Dernier trimestre 2022

//////// Les congés d'automne

L'Animation Jeunesse a proposé un programme d'activités pour les vacances d'automne. Les effectifs étaient mobilisés et les jeunes ont répondu présents aux inscriptions. Le réseau d'animateurs volontaires de l'AJBZ a également été sollicité.

//////// Partenariats avec le collège de Hoërdt

D'années en années, l'AJBZ arrive à anticiper les actions prévues au collège en organisant un bilan en fin d'année scolaire pour prévoir la prochaine rentrée. Ce principe a été appliqué pour l'année scolaire 2022/2023.

Cette préparation en amont a été essentielle car la principale adjointe quittait le collège. Le fonctionnement établi a été proposé à sa successeuse, qui a accordé sa confiance à l'équipe pour la reprise des ateliers et outils au sein du collège.

Les animateurs ont pu continuer à proposer l'atelier jeux au collège, les mardis et jeudis de 13h à 14h, avec un créneau spécial pour les 6^{èmes}, qui découvrent leur nouvel environnement scolaire et les animateurs du territoire, puis un créneau pour les autres classes.

L'AJBZ anime un outil pédagogique thématique par niveau d'âge. Certaines demandes particulières d'enseignants ont été remontées pour l'utilisation d'outils avec leurs classes pour 2023.

En parallèle des outils déployés au collège, l'intention d'organiser une prévention à destination des parents sur l'utilisation du numérique et des réseaux sociaux de leurs enfants, avait été formulée par le collège avant l'été 2022.

L'AJBZ a ainsi réalisé le 16 décembre, une action autour de cette thématique. Mathieu EPP (conteur-auteur/réalisateur) a proposé une [conférence spectacle intitulée « A quoi tu joues ? »](#), en journée, sur l'histoire du jeu vidéo et une réflexion sur l'utilisation du numérique aux 6^e et 4^e du collège, puis le soir pour les parents.

Cette action, pour laquelle un Fond d'Innovation Présence Educative sur le Net (FIPEN) a été sollicité, a réunis 196 élèves et 23 adultes.

11.4. Action Transfrontalières PAMINA

L'Animation Jeunesse reste très engagée dans la démarche partenariale transfrontalière, mais il faut bien avouer que depuis le Covid, la mise en œuvre des projets était devenue très compliquée :

- Le « **PAMINA DAY** », des journées thématiques sports et jeux, reprendront lors des vacances d'hiver 2023 avec une journée prévue à Seltz, accueillie par l'animation jeunesse de la Plaine du Rhin.
- Le programme « **ERASMUS+/PAMINA** » (Allemagne, Pologne, République Tchèque et France) est toujours en standby et il y a fort à croire qu'une suite n'est pas à prévoir pour le moment.
- Le « **PAMINA CAMP** » qui n'a pas pu être réalisé faute de partenaires allemands engagés suite au covid, a été remplacé par un séjour de proximité à Mittersheim mais ne répondait pas aux mêmes objectifs.

Les discussions ont repris sur le sujet dans le cadre des réunions de l'Eurodistrict PAMINA et de nouveaux partenaires seraient éventuellement prêts à s'engager comme une structure sportive de Karlsruhe, l'espace jeunes de Stutensee et peut-être une structure de Rastatt. Du côté français, deux territoires sont engagés, la Plaine du Rhin et la Basse-Zorn.

Un nouveau projet de séjour transfrontalier pour le mois d'août 2023 sera travaillé.

11.5. Équipe d'animation de l'AJBZ

//////// Apprentissage d'Antoine ADRIANO LOEFFLER

En apprentissage BPJEPS, Antoine ADRIANO LOEFFLER vient de commencer sa deuxième année de formation.

Il a passé en octobre sa séance d'animation, évaluée par un jury, était basée sur le manga, avec la proposition de jeux ainsi que la création d'une œuvre pour les jeunes.

Lors de cette séance, seulement cinq jeunes se sont présentés. Pour pouvoir valider sa séance une présence de six jeunes était obligatoire. De ce fait, Antoine devra à nouveau proposer un projet pour un rattrapage en 2023.

Une piste a déjà été évoquée, avec un projet en partenariat avec la Mission Locale Alsace du Nord. Il sera sur le même thème que le précédent, mais avec une nouvelle méthode et un nouveau public présent à la Mission Locale, des personnes en reconversion professionnelle âgées de 16 à 25 ans.

Ce projet aura comme nom « Mon manga positif » et aura comme objectif de redonner confiance et donner des perspectives à ces jeunes en rupture professionnelle par le biais du manga.

En décembre, Antoine a dû également remettre à son organisme de formation son dossier sur l'analyse de son projet. Il aura une soutenance sur ce dossier, en janvier 2023.

Antoine a déjà pu réaliser 12 jours de direction sur les 18 obligatoires de son quota, avec le séjour court à la Japan Expo et le séjour à Mittersheim, où il a pu faire ses premières expériences en tant que directeur.

//////// Volontariats à l'AJBZ

La structure jeunesse est également un lieu d'épanouissement pour des jeunes désireux de s'investir pour les autres.

Il y a bien entendu le réseau d'animateurs volontaires de la Basse-Zorn qui existe depuis 2008, mais il y a également la possibilité de s'engager sur d'autres missions et il est déjà prévu d'accueillir trois volontaires en Service National Universel et Service Civique au début de l'année 2023.

11.6. « Booster la formation des jeunes »

Après la dernière commission Jeunesse du 19 octobre 2022, un point de situation des différentes commissions de travail a été fait. Celle de « Booster l'emploi et la formation des jeunes » ne s'était pas encore réunie.

Une première réunion a eu lieu le 14 novembre, lors de laquelle a été rappelé que la Commission Jeunesse avait validé un plan d'action 2022/2023 contenant les actions suivantes : développer un plan de communication adapté aux jeunes, monter des forums de rencontre professionnelle, organiser des temps forts autour de l'apprentissage et monter une plateforme numérique de recensement et de mise en relation (offre/demande).

C'est donc sur ces points là que s'est réunie la commission de travail afin que les élus et techniciens œuvrent en ce sens. Des réponses sont encore en attente à la suite de premières investigations.



12. Conseil Intercommunal des Jeunes

L'engagement et la citoyenneté sont au cœur des débats d'aujourd'hui et les élus locaux ont souhaité marquer de manière forte, leur envie de transmettre la parole aux jeunes générations.

12.1.Premier semestre 2022

//////// Basse-Zorn à l'An Vert 2022

À la suite du week-end d'intégration organisé en novembre, les jeunes conseillers intercommunaux ont fait le choix de participer à l'évènement « La Basse-Zorn à l'An Vert 2022 ».

Les jeunes ont travaillé pendant plusieurs mois sur l'élaboration de leur stand et des animations qui y ont été proposées, ils ont également accepté d'être le jury du concours de dessins organisés sur cette édition.

Le CIJ a retravaillé une chanson qui a été chantée par les jeunes lors de l'inauguration.



Sur leur stand ils ont élaboré un scrabble géant que le public présent pouvait compléter avec des mots en lien avec la biodiversité.

Le grand public avait aussi la possibilité de fabriquer un pot (avec des matériaux recyclés) et de planter des graines (basilic, roquette, persil, radis ...).

En amont de l'évènement certain jeunes ont accepté de participer au projet « Portraits des habitants de la Basse-Zorn » avec leur famille. Ils ont ainsi partagé des idées et engagés des discussions sur notre environnement.

//////// Les Paniers de la Solidarité, « Soutenons l'Ukraine ! »

Les jeunes conseillers ont participé à une action solidaire envers l'Ukraine en avril.

L'opération « Paniers de la solidarité » est une initiative qui s'est traduite par la mise en place d'une collecte de dons financiers sur un mois, dans une cinquantaine de commerces de proximité du territoire ainsi que sur les comptoirs des mairies.

Sur une sollicitation de deux habitantes, Mesdames SIPP et CRONIMUS, qui ont confectionné ces paniers en tissu aux couleurs du drapeau ukrainien, il a été décidé de déployer l'action dans l'ensemble des communes.

Les paniers ont été ramassés début mai et les dons financiers seront comptabilisés lors d'une prochaine réunion du Conseil Intercommunal des Jeunes.



12.2. Deuxième semestre 2022

//////// Marche solidaire

Le 25 septembre a eu lieu la 3^e édition de la marche solidaire organisée par le Conseil Intercommunal des Jeunes, cette fois-ci sur le parcours « Le Vallon du Lohgraben », entre Gries, Kurtzenhouse et Weitbruch.

Les jeunes ont choisi l'association « Era » comme bénéficiaire des dons, dont la cause défendue est le bien-être animal. Fondée en 2014, son but est d'offrir assistance et soins aux chats abandonnés de l'agglomération Strasbourgeoise afin de leur assurer un avenir meilleur. L'association milite également en faveur de la stérilisation des chats errants, seule solution d'avenir pour nos compagnons les félins.

Cette action, qui a réuni plus de 100 marcheurs a permis à l'association de recevoir 500€ de dons.

Toute la logistique d'organisation a été travaillée par le CIJ, accompagné d'élus de la Commission Jeunesse et des animateurs de l'AJBZ.

L'ensemble des participants a pu se restaurer en fin de marche avec une buvette et des tartes flambées.



//////// Inauguration du local de Gries

Les jeunes du précédent mandat du Conseil Intercommunal des Jeunes avaient comme projet d'ouvrir un espace sur le côté nord de la Communauté de communes pour que les jeunes de ces villages aient également un lieu où se réunir mais aussi afin de mieux faire connaître l'AJBZ.

En 2021, les jeunes ont commencé les travaux dans l'ancien local de la poste de Gries que la commune a mis à disposition.

Les travaux se sont terminés en 2022 et le local a connu ses premières permanences d'ouverture au printemps 2022.

L'inauguration officielle aura lieu fin janvier 2023 et le CIJ actuel aura pour mission d'organiser totalement cet événement qui se fera en présence de nombreux élus communaux, intercommunaux et nationaux.

Rapport d'activités 2022

Communauté de communes de la Basse-Zorn
34, rue de La Wantzenau – 67720 HCERDT
www.cc-basse-zorn.fr

Septembre 2023

Crédits photos : CCBZ | AJBZ | MADEOS Images